0e Année. — N° 179. — 25 juillet 1934. Prix : 2 francs.

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire

CEDIAS BIBLIOTHÈQUE MUSÉE SOCIAL

DANS CE NUMÉRO :

Partout, fin des illusions...

Le sang a coulé à Amsterdam

par H. L. Van ZURK

L'Hitlérisme aux abois

par Hans VOLKMAR

Tempête sur la Tunisie

par Hadj BRAHIM

L'Unité et le Congrès Fédéral des Cheminots

par E. PAIRAUDEAU et Paul d'ESPINASSOUS

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)
54, rue du Château-d'Eau — PARIS (Xe)

Conditions d'abonnement

FRANCE, ALGERIE, COLONIES
Trois mois.... 10 fr.
Six mois.... 20 fr. Un an.... 40 fr.

EXTERIEUR
Trois mois.... 13 fr.
Six mois.... 26 fr. Un an.... 50 fr.

Permanence :
Tous les soirs de 18 à 19 heures
54, rue du Château-d'Eau

Adresser la correspondance relative à la rédaction générale à *LOUZON, avenue Fragonard, Cannes (A.-M.)*

Celle relative à la Renaissance du Syndicalisme à *CHARBIT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (Xe)*

Celle relative à l'administration à *BARAT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (xe)*

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris).

Ni Korespondas per Esperanto

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SOMMAIRE :

Les Faits de la Quinzaine
L'ébranlement de l'hitlérisme rend plus puissant que jamais l'établissement d'une politique internationale ouvrière. — Les Curie. — « Prêtez-moi un milliard, je vous en rendrai deux ». Voici comment emprunte actuellement l'Etat.— Deux remarques à propos de la Tunisie. — Déflation... Déflation... ..... R. L.

Victor Serge et ses tortionnaires ..... J. Mesnil

Le sang a coulé à Amsterdam ..... H.-L. van Zurk

Parmi nos lettres

L'hitlérisme aux abois .. Hans Volkmar

Erich Mühsam assassiné. V. K.

Tempête sur la Tunisie.. Hadj Brahim

Le scandale judiciaire Saïl Mohamed

La bibliothèque du travailleur

Vol des Assurances sociales et Enterrement des 40 heures

L'Unité et le Congrès fédéral des Cheminots
Un majoritaire parle ..... E. Pairaudeau
Le minoritaire parle aussi. P. d'Espinassous

La Renaissance du Syndicalisme
Pour un Congrès d'Unité.. A. Weiler

Des otages dans les prisons allemandes

A travers les livres
Siegfrid : *Amérique latine.* L. Giauffret
Desachy : *Une grande figure de l'affaire Dreyfus: Louis Leblois* ..... A. Isnard
Hubermont : *Marie des Pauvres* ..... A. I.
Germain : *Guerre civile....* B. Giauffret
Ayguesparse : *Magie du Capitalisme* ..... H. C.
Victor Serge : *Les problèmes de l'illégalité* ..... Ch. Chianéa
Challaye : *André Tardieu..* H. Cantegril

Faits et Documents

Entre Nous

LES FAITS DE LA QUINZAINE

L'ébranlement de l'hitlérisme rend plus pressant que jamais l'établissement d'une politique internationale ouvrière.

Personne ne conteste que les difficultés actuelles de l'hitlérisme ne proviennent en grande partie de ses difficultés économiques. Or, celles-ci sont dues pour une bonne part au boycott financier et économique dont l'Allemagne est l'objet depuis Hitler. Boycott rendu efectif grâce surtout aux efforts des juifs, plus qu'à ceux des prolétaires, mais qu'il ne nous faut pas moins essayer d'accentuer le plus possible. Le boycott a déjà lézardé l'édifice nazi ; en intensifiant le boycott, on élargira les lézardes jusqu'à ce que l'édifice croule.

Mais le boycott contre l'hitlérisme doit se doubler, en contre-partie, d'une action non moins vigoureuse en faveur de l'Allemagne. Il faut que nous assurions l'Allemagne que si elle se débarrasse de l'hitlérisme, elle peut compter d'une façon absolue sur nous pour lui faire rendre justice. Qu'elle ait la certitude que, désormais, nous ne nous contenterons pas, comme nous l'avons trop fait jusqu'ici, de déclarations plus ou moins vagues de sympathie, que nous n'aurons de cesse tant que nous n'aurons pas obligé nos gouvernements à lui donner satisfaction sur un certain nombre de points précis.

Ces points pourraient être, par exemple, les suivants, sur lesquels le bon droit de l'Allemagne, du point de vue des principes bourgeois eux-mêmes est incontestable :

1 : *reconnaissance sans ambiguité aucune de l' « égalité des droits » de l'Allemagne en toutes matières, y compris en celle des armements, l'Allemagne devant rester désarmée si la France désarme, mais* ayant le droit de réarmer *si la France reste armée.*

2 : *droit de l'Allemagne de s'unir à l'Autriche, économiquement ou politiquement, ou les deux à la fois, si le peuple autrichien est d'accord.*

3 : *recommencement du plébiscite de la Sarre, si le prochain plébiscite était fait sous le régime hitlérien, et qu'il n'ait point conclu en faveur de l'Allemagne.*

4 : *retour à l'Allemagne de ses anciennes colonies.*

Je sais que certains de ces points risquent de soulever des objections de la part de quelques camarades, qui les jugeront contraires aux « principes », mais que ces camarades prennent garde qu'en certaines circonstances, observer la lettre des principes consiste à les violer en fait.

Certes, nous sommes pour le désarmement, mais si nous ne sommes pas capables de faire désarmer notre pays, si l'armement de notre pays est un fait, s'opposer à l'armement du voisin, sous prétexte qu'on est pour le désarmement, c'est contribuer à maintenir, au bénéfice du pays auquel nous appartenons, une situation privilégiée, ainsi qu'un danger permanent et formidable pour les pays voisins ; c'est, qu'on le veuille ou non, se rendre complice de notre nationalisme ; c'est faire du patriotisme.

De même, nous sommes à fond contre le colonialisme, mais tant que nos propres pays auront des colonies, refuser aux pays voisins d'en avoir, garder sous le « mandat » du pays auquel nous appartenons des territoires coloniaux plutôt que de les rendre à l'Allemagne, sous le prétexte que nous ne pouvons être partisans d'autre chose que de leur indépendance, c'est nous rendre les complices en fait de notre propre impérialisme.

La classe ouvrière, nous l'avons déjà maintes fois dit, est maintenant trop puissante, elle est trop susceptible de pouvoir influencer la politique des gouvernements même bourgeois, pour qu'elle puisse continuer à se contenter de vagues et générales déclarations d'internationalisme; il lui faut traduire son internationalisme dans les faits, *en prenant position d'une manière précise et concrète sur toutes les questions de politique internationale, au fur et à mesure que celles-ci se posent, et en y apportant des solutions actuelles, des solutions* pour le présent.

Si une déclaration commune des syndicats français et anglais venait maintenant affirmer à l'Allemagne, que dès la République allemande rétablie, dès les syndicats rétablis dans leurs droits, les travailleurs français et anglais prenaient l'engagement de tout faire pour que l'Allemagne ait satisfaction sur les quatre points précédemment indiqués, et de soutenir tous les efforts de l'Allemagne en ce sens, de quelque nature que soient ces efforts ; quel réconfort et quel atout pour tous les éléments antihitlériens d'Allemagne, et quelle preuve concrète, en même temps, d'internationalisme, d'un véritable internationalisme, d'un internationalisme de fait.

Les Curie

Madame Curie est morte ; dédaigneuse, comme le fut son mari, des vains honneurs, ne voulant d'autre satisfaction que celle d'avoir accompli sa tâche, Madame Curie, sans pompe, sans discours, sans même le grand hommage des foules, s'en est allée rejoindre dans un caveau de cimetière de banlieue, celui qui avait été le premier compagnon de ses travaux et de sa vie.

L'exemple des Curie nous est un grand exemple.

Ils furent les prototypes de la morale prolétarienne ; celle que Kropotkine, après Guyau, définissait comme la morale « sans obligation ni sanction » ; celle qu'Albert Thierry appelait plus simplement le « refus de parvenir. »

Faire son boulot sans en vouloir aucune récompense, c'est contribuer à détruire l'un des moyens de domination les plus efficaces des classes privilégiées. La corruption par les « honneurs » est pire que la corruption par l'argent. Combien ont vendu leur « âme » pour un siège à l'Académie ! C'est en entourant d'un lustre spécial ceux qui, à un titre quelconque, peuvent leur faire cortège, que les privilégiés parviennent à en imposer à leurs exploités. Le premier qui fut roi, pensent

les sociologues modernes, fut, non point comme disait Voltaire, un « soldat heureux », mais un magicien. En imposer à la crédulité humaine, fait plus, en effet, pour asseoir l'autorité, que la force des armes elle-même. Le « bourrage de crânes » est la forme moderne de la magie. La « consécration » des « grands hommes », ou prétendus tels, par l'Etat, est un des éléments essentiels du bourraged escrânes.

En refusant cette consécration, et en amenant, par son exemple, sa femme à la refuser également, Pierre Curie a fait, au premier chef œuvre révolutionnaire.

Entre les hauts dignitaires du Drapeau Rouge, ou autres décorations dites révolutionnaires, et les Curie, ce sont ceux-ci les vrais révolutionnaires.

« Prêtez-moi un milliard, je vous en rendrais deux ».

Voici comment emprunte actuellement l'Etat

Lorsqu'un prodigue est fauché, qu'il a perdu à peu près tout crédit, il va trouver un usurier et lui offre, si celui-ci veut bien lui prêter, de lui payer un intérêt considérable. Mais l'usurier se méfie ; s'il fixe un taux d'intérêt trop élevé, cela devient de l'« usure », et les tribunaux ne reconnaîtront point la validité du contrat. Alors, d'un commun accord, prêteur et emprunteur emploient le truc suivant : on fixe un taux d'intérêt normal, mais l'emprunteur s'engage à rembourser une somme très supérieure à celle qu'il a effectivement reçue ; il touche 1.000 francs, par exemple, et s'engage à en rembourser deux mille.

Ce truc, ce système classique d'emprunt usuraire, le Germain-Martin est en train de l'employer — après Clémentel — pour le compte de l'Etat français.

Afin d'avoir l'air d'emprunter à un taux peu élevé, Germain-Martin a lancé un nouvel emprunt, de je ne sais combien de milliards, où, à chaque prêteur qui aura versé 1.000 francs (même pas : 950 fr. exactement) on remboursera non point 1.000 francs, mais 1.400 francs (nonobstant, bien entendu, le paiement d'un intérêt annuel de 4 %). 1.400 francs de remboursés pour 950 francs de prêtés, soit presque la moitié plus, 47 % exactement.

C'est déjà pas mal, mais il y a autre chose.

Je viens de dire que cet emprunt est de je ne sais combien de milliards. C'est, qu'en effet, le montant officiel de l'emprunt : 3 milliards, n'est pas le montant de ce qui sera payé en argent, mais il est spécifié qu'on peut également avoir des titres de cet emprunt, en les payant non avec de l'argent, mais avec des Bons du Trésor, émis il y a dix ans par Clémentel, et qui doivent être remboursés par l'Etat au mois d'octobre prochain. Or, ces Bons qui ont été émis à 500 frs (1) (c'est-à-dire que le prêteur a versé à l'Etat, en 1924, 500 frs), doivent être remboursés aujourd'hui, dix ans après, non point à 500 francs, mais à 750 francs. En conséquence, ces Bons seront acceptés en paiement du nouvel emprunt pour 750 francs.

Ainsi le prêteur qui aura prêté à l'Etat 500 frs en 1924, va recevoir une obligation qui lui sera remboursée à 47 % de plus que 750 frs, valeur de remboursement de son Bon, soit donc 1.100 francs en chiffres ronds. Ayant donné tout juste 500 frs à l'Etat, le prêteur, après avoir touché chaque année l'intérêt de ses 500 frs, à raison de 5 % jusqu'ici et de 6,3 % à partir de maintenant, recevra, en outre, de l'Etat, au moment du remboursement, non point 500 frs, mais 1.100 frs ! Celui qui, ayant souscrit deux Bons, aura versé à l'Etat 1.000 francs, recevra en remboursement 2.200 francs ! Pour chaque milliard que l'Etat aura touché, il devra rembourser 2 milliards 200 millions (non compris les intérêts) !

On se rend compte par ces quelques chiffres, à quelles conditions usuraires l'Etat français emprunte à l'heure actuelle, conditions qui n'ont rien à voir avec le taux d'intérêt apparent de 4 ou 5 %. Et, en conséquence, de quelle charge énorme la Dette Publique grève et grèvera de plus en plus le budget — ce qui fournira naturellement à nouveau un prétexte pour rogner les salaires des fonctionnaires, mais même en y ajoutant le vol des Caisses d'Assurances Sociales, il est douteux que cela suffise...

Deux remarques à propos de la Tunisie

On trouvera plus loin le récit, par l'un de nos camarades tunisiens, la nouvelle série de coups de force qui viennent de se perpétrer en Tunisie contre le syndicalisme. Je voudrais à cet égard faire deux remarques, déjà bien souvent faites, mais qu'il est bon de rappeler chaque fois qu'une nouvelle confirmation s'en présente.

La première, c'est que lorsque les révolutionnaires sont frappés, les réformistes le sont nécessairement, par la suite.

Lorsqu'il y a dix ans, le syndicalisme révolutionnaire fut frappé, en Tunisie, en la personne des militants de la C.G.T. tunisienne, inculpés de complot contre la sûreté de l'Etat, des personnes, des biens, etc.., pour avoir voulu organiser syndicalement les ouvriers arabes, et condamnés à l'exil, nous dîmes que le tour des réformistes viendrait. J'imagine que ceux-ci, à l'époque, ne nous crurent guère. Leur tour, cependant, vient d'arriver. Que ce soit en Tunisie, en Allemagne, ou éventuellement en France, le jour où le mouvement révolutionnaire est écrasé, les réformistes peuvent s'attendre à faire à bref délai les frais de la « répression ». Le capitalisme ne peut pas plus admettre le « réformisme » que la « révolution » ; l'écrasement des premiers n'est que le prélude à celui des seconds.

Notre seconde remarque est que cette « répression » est le fait, comme la précédente, de gouvernements issus de Chambres de « gauche ». C'est, après la victoire du cartel aux élections de 1924, que le ministère cartelliste d'Herriot monta le « complot tunisien » et fit commettre à ses magistrats la forfaiture de qualifier de complot l'organisation au grand jour de syndicats, et le soutien des grèves. C'est de même sous la Chambre issue des élections de 32, Herriot et autres

(1) 500 francs ou même moins, car si mes souvenirs sont exacts, ils ont été émis au-dessous du pair.

grands seigneurs radicaux étant ministres, et l'ami de Jouhaux étant ministre du Travail, que les militants syndicaux de la C.G.T. (la C.G.T. de Jouhaux) sont mis dans l'obligation de quitter, pour raison d'activité syndicale, le pays où — pour certains, depuis 30 ans, — ils vivaient, travaillaient et militaient.

C'est donc la même chose en Tunisie qu'au Maroc, où ce furent également des Parlements de gauche, qui firent procéder à toute les grandes expéditions militaires : la guerre du Rif avec la Chambre cartelliste de 24, et le ministre supercartelliste Painlevé ; la guerre du grand Atlas et de l'Extrême-Sud ces années dernières, avec la Chambre de gauche de 32 et le ministre socialisant Paul Boncour.

Déflation... Déflation...

AUX PAYS DE LA « DÉFLATION »

En FRANCE, durant la dernière semaine de juin, les recettes des chemins de fer français furent en diminution de 5,06 % par rapport à la période correspondante de l'an dernier, alors que depuis le 1er janvier la moyenne de la diminution n'est que de 4,05 % ; donc aggravation. Le nombre des wagons chargés en cette même semaine, fut en diminution de 7,95 % par rapport à l'an dernier, alors que depuis le 1er janvier la moyenne de la diminution n'est que de 5,96 % ; donc aggravation.

D'un bulletin économique de la région lyonnaise (l'Information) :

« *L'industrie automobile a reçu un contre-coup douloureux des* décrets-lois *de coordination des transports.* Une paralysie de toutes les commandes de gros camions est survenue du jour au lendemain ».

D'un bulletin économique de la région de l'Est (l'Information) :

Métallurgie. — *La saison d'été est très calme et annoncerait plutôt une période de vacances et une période de rentrée en regression sur l'an dernier.*

Textiles. — *Dans la région des Vosges et d'Alsace, la situation est actuellement en régression sur le premier trimestre de l'année ; c'est-à-dire qu'elle est plus mauvaise qu'elle n'a jamais été.*

Brasseries. — *L'industrie brassicole, qui avait été jusqu'à présent favorisée, commence à sentir les effets de la crise. Malgré l'été favorable, la consommation de la bière a diminué dans des proportions assez importantes.*

Au 7 juillet, il y avait 312.333 chômeurs inscrits en France, soit 1.598 de plus que huit jours auparavant, 63.334 de plus que l'an dernier.

En ITALIE, les importations pendant les quatre premiers mois 1934 ont augmenté *de 44 % par rapport à celles des mois correspondants de 1933, tandis que les exportations* diminuaient *de 15,3 %.*

De ce fait, le déficit de la balance commerciale a atteint durant ces quatre mois : 965.850.660 lires contre 552.577.288 lires l'an dernier.

DANS LES PAYS SANS « DEFLATION »

Les exportations du Japon *pour le mois de juin sont en augmentation de 13 % par rapport à juin 33.*

Au Mexique, *l'activité commerciale depuis le 1er janvier a augmenté de 30 % par rapport à la même période 1933 ; le nombre des wagons en circulation est en augmentation de 30 % ; la consommation d'énergie électrique dans les mines a battu tous ses records, même ceux antérieurs à la crise.*

Le trafic du canal de Suez *ne cesse de croître : en mai, le tonnage de marchandises qui sont passées par le canal est de 11,7 % supérieur à celui de mai 33.*

On finira par comprendre pourquoi M. Reynaud a envisagé une nouvelle « politique monétaire », c'est-à-dire une nouvelle manière de voler au secours des industriels.

R. L.

Victor Serge et ses tortionnaires

Nous avons signalé dans le dernier numéro de la R. P. *que Victor Serge avait demandé officiellement l'autorisation de conduire sa femme, atteinte de maladie mentale dangereuse pour elle et pour les siens, au seul établissement vraiment bien outillé existant en U.R.S.S. pour la cure des maladies de ce genre, près de Moscou.* On la lui a refusée. *Comme rien ne justifie pareille mesure, vu que le gouvernement peut faire accompagner Victor Serge pas à pas par l'un des nombreux fainéants qui font partie de la police d'Etat (Guépéou), on doit voir là une nouvelle manifestation de la volonté de torturer Victor Serge en se servant de la souffrance des siens, de faire ployer sa volonté, de réduire à merci ce révolutionnaire conscient, ce socialiste éprouvé, cet esprit libre qui se refuse à devenir l'esclave de la dictature stalinienne.*

Pour donner une idée complète de la fourberie que cette dictature joint à la violence, épinglons cette réponse faite tout récemment à la délégation des Jeunes Gardes socialistes de Belgique qui avait insisté auprès du gouvernement russe pour être éclairé sur le cas de Victor Serge : « Il est impossible de donner des renseignements sur les raisons ayant amené la condamnation de Victor Serge sans mettre le régime en danger ».

Les Jeunes Gardes socialistes belges ont exprimé leurs « regrets » de ce qu'on leur fit pareille réponse. Mais gageons que les Barbusse et autres « amis » d'une U.R.S.S. où les Soviets n'ont plus aucun pouvoir, s'en contenteront et opposeront cette formule diplomatique à qui s'avisera de demander pourquoi Victor Serge a été condamné et pourquoi il est soumis systématiquement à la pire des tortures morales.

J. MESNIL.

Libérez THAËLMANN !
Libérez POLA WALLISCH !
Jugez publiquement VICTOR SERGE et TIOUNOV ! et les prolétaires russes !

PARTOUT FIN DU RÉFORMISME

Le sang a coulé à Amsterdam

Les journées sanglantes dont Amsterdam vient d'être le théâtre ne sont que l'aboutissement logique et inévitable d'une politique anti-ouvrière et pré-fasciste que le gouvernement, depuis les dernières élections et l'avènement de Colijn — l'homme à poigne — a mené contre le prolétariat hollandais.

UN COLOSSE REFORMISTE

Ce prolétariat, ayant beaucoup de traits communs avec celui d'Allemagne, avait forgé, au cours de son existence, de fortes organisations syndicales et politiques et avait conquis de haute lutte, dans la rue, le droit de s'organiser, la journée de huit heures et le suffrage universel. Il avait, de plus, réalisé de belles œuvres sociales telles que maisons de repos, bibliothèques, théâtres, coopératives et, création récente, mais non moins puissante, le V.A.R.A., organisation prolétarienne pour les émissions radiophoniques groupant des centaines de mille d'adhérents. Parallèlement à ces créations, l'influence prolétarienne avait réussi à pénétrer dans les institutions politiques de l'Etat et si le nombre des députés socialistes à la Chambre n'a jamais pu dépasser le quart, certaines municipalités, et pas les moindres, étaient, sinon entièrement, du moins dans une forte majorité, entre leurs mains.

Le gouvernement pré-fasciste à l'œuvre

Toutes ces belles conquêtes, toutes ces positions fortes de la classe ouvrière, n'ont pas résisté aux attaques d'une bourgeoisie qui, acculée par une crise de dix ans, cherche à toute force à se maintenir. Aussi, le premier souci de la bourgeoisie fut de diriger ses feux contre ces municipalités où la position prolétarienne était la plus forte.

PLUS D'AUTONOMIE MUNICIPALE

Les finances de la plupart des villes hollandaises sont constamment en déficit depuis que la crise sévit et les grandes villes surtout, telles qu'Amsterdam et Rotterdam, à cause du nombre élevé de leurs chômeurs, ont souvent recouru aux fonds d'Etat pour boucler leur budget. Or, depuis le règne Colijn, ces fonds qui, auparavant, étaient distribués sans aucune condition, ne le sont plus si les municipalités déficitaires n'acceptent pas un plan, comportant des économies qui visent surtout les institutions sociales, que le gouvernement leur impose. C'est ainsi que la municipalité d'Amsterdam fut obligée de diminuer les salaires de ses employés, de fermer plusieurs instituts d'assistance sociale.

Beaucoup de municipalités se sont inclinées devant ce chantage, se lavant, comme Ponce Pilate, les mains en disant : « C'est l'Etat qui l'a voulu ! » Ce manque d'énergie a cependant sérieusement compromis l'autonomie municipale, créatrice de tant d'œuvres sociales. Parallèlement à cette attaque, le gouvernement exigea que les chômeurs, au lieu d'être payés pour ne rien faire, fussent employés pour exécuter des travaux publics. On créa donc, partout, d'immenses chantiers, véritables camps de concentration où les hommes, exposés aux pires brimades, devaient travailler, souvent dans des conditions pénibles et pour un salaire à peine supérieur à l'allocation de chômage. (1). Malheureusement, les chômeurs et les syndicats pour lesquels ces travaux forcés constituent pourtant un danger permanent, ne réagirent pas et ce fut la première victoire à l'actif de la bourgeoisie.

LE « ZEVEN PROVINCIEN »

Chacun a encore à la mémoire la révolte de l'équipage indigène et européen du cuirassé hollandais dans les eaux de la Sonde et comment elle fut maîtrisée. Une bombe de 50 kg, lancée du haut d'un avion, faisant une trentaine de victimes, telle fut la réponse du gouvernement chrétien à l'équipage en révolte, certes, mais nullement menaçant. Cet acte de cruauté, digne des conquérants coloniaux du 16e siècle, fut bientôt suivie par une attaque générale contre les organisations syndicales, principalement contre celle des marins. Le droit de s'organiser leur fut aussitôt retiré, ainsi qu'à ceux travaillant dans les arsenaux et les chantiers navals. Mais on alla encore plus loin. Les fonctionnaires se virent, eux aussi, menacés par l'interdiction de s'organiser et leurs dirigeants révolutionnaires furent promptement révoqués. De plus, bien que le Hollandais aime traditionnellement à porter l'insigne de son organisation (sorte de signe extérieur de ses opinions politiques), un décret interdit aux fonctionnaires de porter l'insigne pendant le service. Cette brimade, comme la terrible répression infligée aux mutins du cuirassé, fut supportée, elle aussi, par le prolétariat.

Seuls, le N.A.S. (syndicats autonomes) et l'O.S.P. (parti socialiste indépendant de Hollande) tentèrent de lutter dans l'espoir d'entraîner les grandes organisations syndicales et politiques, mais en vain. Sneeveiedt et de Kadt, secrétaires respectifs du N.A.P. et l'O.S.P. firent 6 et 3 mois de prison pour avoir lancé un manifeste de solidarité avec les mutins.

LE V.A.R.A.

Le gouvernement pré-fasciste, rendu audacieux par la non-résistance du prolétariat, poussa en-

(1) Voir la *R. P.* du 10 novembre 1932.

core plus loin ses attaques. Après avoir mis au pas les grands syndicats réformistes, après avoir frappé ceux qui osaient écrire dans les journaux contre le gouvernement, après l'abdication des municipalités, ce fut le tour du V.A.R.A. Cette belle création ouvrière, incomparable instrument de propagande, grâce à laquelle des centaines de mille de prolétaires recevaient chez eux (la radio est très répandue en Hollande) la parole socialiste, était, depuis longtemps, regardée d'un mauvais œil par la réaction. C'était, en effet, inadmissible que les prolétaires, voire des révolutionnaires, puissent disposer librement de l'éther pour faire entendre, dans les foyers ouvriers, l'*Internationale* et autres chants révolutionnaires.

On commença donc par interdire, en certaines occasions, de faire jouer l'hymne révolutionnaire, mais cette interdiction occasionnelle fut bientôt transformée en interdiction permanente. Le jour d'émission appartenant de droit au V.A.R.A. (les jours d'émission étaient à peu près équitablement partagés entre le V.A.R.A. et l'A.V.R.O. — organisation neutre) tomba un jour de fête nationale. Cela était intolérable ! Et le jour anniversaire de la reine Wilhelmine venu, la V.A.R.A. fut invitée à céder sa journée d'émission à l'autre organisation. C'est ce qu'elle fit sans la moindre protestation. En même temps, la commission de contrôle, faisant office de censure, fut notablement modifiée dans le sens bourgeois. Là encore, aucune réaction de la part du V.A.R.A. qui est entièrement entre les mains des réformistes.

L'AFFAIRE DE HAREN

Si la répression sauvage de la révolte du « Zever Provincien » avait déjà montré de quoi sont capables nos puritains hollandais, le maire de Haren, dans un acte qui touche à la barbarie, devait surpasser largement ses illustres prédécesseurs.

Une conférence internationale de la jeunesse avait été organisée dans la petite commune de Haren, à laquelle assistaient, entre autres, quatre jeunes gens allemands, rescapés des griffes nazies.

Or, au beau milieu de la conférence, la police fit irruption dans la salle, rafla tous les papiers et documents et mit en état d'arrestation les quatre jeunes allemands.

Le lendemain, le maire, foulant aux pieds les plus élémentaires principes de l'hospitalité, les fit expédier à la frontière allemande, livrant ainsi nos jeunes camarades aux mains des bourreaux d'Hitler. Cet acte inouï de cruauté, bien qu'il fut désavoué par une grande partie de la population et de la presse de droite, démontre à quel degré de sauvagerie et d'arrogance, nos gouvernants sont parvenus quand il s'agit de traquer les révolutionnaires.

Les événements de juillet

LA CRISE

Mais les méthodes les plus brutales ne suffisent pas à équilibrer un budget en déficit et à enrayer la crise économique dont le pays est atteint. Depuis bientôt une dizaine d'années, coupée seulement par des courtes périodes de relative prospérité, la crise industrielle et agricole ne cesse de s'aggraver. Dans la culture c'est le gâchis complet, dans l'élevage, pareillement. N'a-t-on pas détruit récemment 100.000 cochonnets, pour maintenir les prix de la viande, en transformant ces bêtes en engrais pour faire pousser les pommes de terre qui, une fois récoltées, seront à leur tour détruites ! L'industrie se débat dans des difficultés semblables et toutes les mesures de protection, toutes les barrières douanières n'y pourront rien. On a naturellement déjà réduit à plusieurs reprises les salaires des fonctionnaires, mais cela n'a fait qu'aggraver le déficit. Le seul moyen de réduire, dans une certaine mesure, le déficit financier, c'était de diminuer les allocations de chômage et de comprimer encore les ressources de ceux qui, depuis de longues années, déjà, vivent au jour le jour, hantés par le souci du lendemain.

Le chômage s'est installé, en effet, dans de nombreux foyers : on compte actuellement 350.000 sans travail et tous ces parias modernes émargent aux caisses de secours. Un chômeur marié reçoit, dans le meilleur des cas, 8 florins par semaine, à peine suffisant pour se loger et se nourrir. S'il est père de famille, son allocation est augmentée de 1,50 fl. par enfant. Seules les familles nombreuses peuvent atteindre 18 à 22 florins par semaine. Eh bien, c'est ce minimum de 8 florins qui était encore trop. Après un laborieux travail cérébral, un de nos ministres arriva à prouver que la somme de 8 florins, c'était encore un « minimum éthique » suffisant. Par conséquent, on annonça aux chômeurs qu'en vertu de cette conclusion éthique, les allocations allaient encore être diminuées. Ce fut là, la cause immédiate de l'émeute.

L'EMEUTE

Celle-ci éclata spontanément le mercredi 4 Juillet, dans le centre d'Amsterdam, le Jordaan, quartier qui évoque le Belleville de Paris. Si l'on peut croire « De Arbeid », organe du N.A.S., c'étaient un certain nombre de syndiqués catholiques, chômeurs, qui venant de faire pointer leur carte, eurent l'idée d'aller chercher leurs camarades chrétiens à la permanence pour, avec eux, manifester. A eux se joignirent un bon nombre de gars du bâtiment.

Arrivés dans le Jordaan, où la tension était déjà extrême, les troubles ne tardèrent pas à éclater. Des barricades furent dressées, des ponts mis en feu, on sema des clous pour empêcher les motos d'avancer, bref, tout ce qu'un prolétariat désespéré a coutume de faire en des circonstances pareilles. Car, disons-le tout de suite, l'émeute du Jordaan fut un acte de désespoir, et nullement le fruit d'une action concertée et organisée.

Les grandes organisations syndicales et politiques y étaient absentes, comme ils l'avaient été dans tous les événements précédents. Aussi, contrairement à ce qu'on a dit dans les journaux français, il n'a jamais été question de la grève générale, ni même partielle. Seuls, le N.A.S. et l'O.S.P., une fois le mouvement déclenché, ont fait ce qu'ils pouvaient faire avec leurs faibles ressources. Un membre de l'O.S.P. a même été tué.

Le N.A.S. a adressé à l'N.V.V., la centrale ré-

formiste, au cours des événements, une proposition pour déclencher la grève générale, mais cette proposition a été rejetée par l'N.V.V. Quelques syndicat adhérant au N.A.S. (notamment les dockers et les ouvriers du bâtiment) ont réalisé des grèves de solidarité dans plusieurs grandes villes de Hollande. Mais la masse organisée dans l'N.V.V. et les syndicats confessionnels, n'a pas bougé.

Le *Het Volk*, organe des réformistes, n'a rien trouvé de mieux que de semer au cours événements la peur parmi ses lecteurs et d'insister surtout sur les dégâts matériels que les émeutiers causaient au trésor public.

Quant au P. C., toujours si prompt à créer des mouvements isolés, rien que pour faire un peu de chahut, il a, dès que ça commençait à être sérieux, essayé de décliner la responsabilité du mouvement. Mais quels que soient les responsables de la révolte (en premier lieu, naturellement le gouvernement), les habitants du Jordaan ont admirablement résisté à la force. Pendant plus de 4 jours, ils tinrent en échec les forces policières et militaires réunies. Jamais on ne vit pareil déploiement de forces. Police à pied, à cheval, motorisée, militaire, maréchaussée, soldats, pompiers, chars d'assaut, etc., furent lâchés sur les insurgés, et deux avions évoluèrent au-dessus du quartier en révolte.

Malheureusement, contre les ouvriers, armés seulement de briques et de tuiles, les balles des représentants de l'ordre avaient jeu facile. Pour un oui ou pour un non, on tirait sans même pouvoir invoquer l'état de légitime défense. Témoins ces deux faits, relevés dans le journal bourgeois « De Telegraaf » :

« L'ordre fut donné de fermer toutes les fenêtres et de tirer sur quiconque oserait sortir de sa maison. Au bout de quelque temps, dans une rue, une porte s'ouvre. Un soldat vise. Deux coups claquent. Et on vit une pauvre vieille femme tomber dans la rue. Spectacle écœurant ! »

« Une patrouille d'agents aperçoit dans l'obscurité un groupe d'hommes. Halte ! crient-ils. Assassins ! leur répond-on. Vlang ! Un coup est tiré. Un homme tombe, la tête traversée d'une balle ».

Comme on voit, ce fut une ignoble boucherie que rien ne justifiait, car, d'après les journaux bourgeois eux-mêmes, les émeutiers ne se servirent que rarement d'armes à feu, du moins les premiers jours.

Bilan ! De nombreux morts et une centaine de blessés ; les morts uniquement du côté des ouvriers. Colijn peut être fier. Le budget va se trouver peut-être en équilibre. Et c'est la seule chose qui compte !

APRÈS LA DÉFAITE

Et maintenant ? La « Tribune », quotidien communiste est interdit ; plusieurs dirigeants de l'O.S.P. et N.A.S. ont été jetés en prison, et il est à craindre que ces organisations ne soient réduites à l'illégalité. L'N.V.V., la grande centrale syndicale avec ses 320.000 membres et sa succursale politique, le S.D.A.P. (80.000 membres), n'ont pas l'air de comprendre la gravité de l'heure. Une grande grève de mineurs, englobant plus de 32.000 prolétaires, menace d'éclater, et qui mettra toute une province (Limburg) dans un état d'inactivité, puisque les mines fournissent le gaz et l'électricité à plusieurs grandes villes.

Mais nos réformistes préfèrent recevoir les coups de pied sans se battre. Un syndicalisme combattif fait défaut dans ce pays de syndicalisme. L'apathie avec laquelle il a subi les coups portés contre lui au cours des dernières années, en est la preuve. La tâche qui incombe aux révolutionnaires hollandais (il en reste encore) s'avère extrêmement dure, car ils auront, comme le dit le « Fakkel », à lutter sur trois fronts :

Contre le gouvernement pré-fasciste ;

Contre le réformisme apathique et endormeur ;

Contre le romantisme stalinien, responsable pour une grande part, des victimes du Jordaan.

H. L. VAN ZURK.

Parmi nos lettres

La barbarie aux colonies

Un nouveau témoignage sur la sauvagerie des blancs aux colonies nous arrive de Lyon. Quiconque a mis les pieds hors de France partout où règne le drapeau tricolore, a pu faire cent constatations pareilles !... Nous signalons qu'il n'y a pas, hélas ! que les « officiers » pour pratiquer les lâchetés dont parle notre correspondant. Des tas de gens qui ne seraient ici que d'humbles prolétaires se conduisent couramment avec les malheureux indigènes comme d'ignobles brutes. De simples soldats de deuxième classe, coloniaux ou légionnaires sont la *terreur* des malheureux tireurs de pousse-pousse. Une circonstance atténuante à leur brutalité est qu'elle a la faveur de l'opinion publique blanche, c'est-à-dire, en définitive, des dirigeants blancs. Mais ce n'est pas là une excuse !

J'ai bien reçu vos brochures sur l'Indochine, ce dont je vous remercie.

Les exemples de tortures qui y sont mentionnés ne m'étonnent pas et je les prends pour pure vérité car moi-même qui ait fait 18 mois de service militaire au 4e régiment d'artillerie coloniale à Lang-Son (Tonkin), j'ai pu voir et apprécier la façon dont nous nous comportions avec eux. Ainsi, aux exercices de tir des jeunes recrues indigènes, c'est à grands coups de pied dans les reins et coups de poing au visage que nos salopards d'officiers français leur apprennent à se servir d'un mousqueton.

Les coolies conducteurs de pousse-pousse sont également eux aussi souvent payés avec de la monnaie de singe, aussi bien par les civils européens que par les militaires et par-dessus le marché ils sont encore abominablement frappés s'ils ont le malheur de réclamer ce qui leur est dû, et pour terminer par une sorte de galanterie on renverse leur voiture en plein sur la chaussée.

Quand mes camarades et moi étions fraîchement débarqués (en juillet 1928, après avoir fait naufrage, nous étions sur le vapeur Cap-Lay), nous avons tout de suite vu des scènes honteuses de la part de gens qui se disent civilisés et n'avons pu nous empêcher de leur faire quelques remarques, ce à quoi ils nous ont répondu : « C'est comme ça qu'il faut faire avec eux, on voit bien que vous arrivez de France, dans quelque temps vous ferez comme nous ! » Pour ma part, je n'ai jamais frappé un annamite et leur ai toujours payé mes dettes.

Si vous voulez connaître la barbarie dont sont capables des républicains français, lisez *Deux ans d'Indochine, Un fleuve de sang.*

« Le Travailleur de l'Est » Divers camarades nous demandent ce qu'est devenu ce journal. Nous recevons d'un camarade de l'Est les renseignements suivants :

Le Travailleur *est mort. Du moins, je le crois sans oser l'avancer comme une certitude, quelques camarades s'essayant à le ressusciter. Il est possible qu'il reparaisse, mais, ce qui m'étonnerait fort, c'est qu'il vive encore aussi longtemps qu'il a vécu. A mon sens, il était devenu une erreur. Je veux dire par là que les idées premières ayant présidé à son lancement avaient subi tant de remaniements, qu'il était devenu le refuge de tous les aigris et laissés pour compte du mouvement ouvrier et que, petit à petit,* « pour vivre, il perdait toutes raisons de vivre »... *On peut dire que le mariage entre les éléments parisiens que le* « Travailleur » *avait pris en tandem et les militants de l'Est ressemblait quelque peu à celui de la carpe et du lapin...*

On peut ajouter que nos camarades avaient entrepris une besogne au-dessus des possibilités: celle de créer un nouveau parti prolétarien. C'est une besogne vaine; l'expérience internationale le prouve. Il n'y a pas d'autre moyen de faire progresser ses idées que de militer à l'intérieur des grands mouvements existants : noyauter et non scissionner. L'expérience du *Travailleur de l'Est* semble, du moins, l'avoir appris à quelques-uns si l'on en juge par les derniers articles qui y ont été publiés, notamment par Rassinier.

A qui le pouvoir ? S. Weil nous écrit sur ce sujet quelques lignes passablement amères.

La R. P. se maintient dans l'ensemble avec succès hors de la marée montante des bêtises et des canailleries. Par exemple, le manifeste du « Pouvoir au Syndicat » *m'a paru une intense rigolade. Les ouvriers n'ont pas le pouvoir dans leurs propres syndicats, ils y sont aux mains des bonzes, qui n'ont pourtant d'autres moyens de domination que leurs fonctions bureaucratiques. Qu'est-ce que ça serait si ces bonzes avaient en plus l'armée, la police, toute la machine de l'Etat ! Un stalinisme syndical ne m'attire pas plus que l'autre. Vous verriez que le premier organe interdit serait la R. P. !*

Il est bien vrai que les ouvriers n'ont pas le pouvoir dans leur propre syndicat, comme il est vrai qu'ils se le sont laissé voler dans les Soviets après se l'être laissé voler dans le système dit du « suffrage universel ». Mais S. Weil voudra bien observer que le syndicalisme révolutionnaire n'est point celui des bonzes — qu'ils s'appellent Jouhaux ou Racamond. Il ne cesse de manifester sa méfiance contre eux tous et il porte en lui-même sa sauvegarde : « Pas de fonctionnarisme syndical ». C'est la seule issue. Il ne faudra point la laisser boucher si la nouvelle C.G.T. voit le jour.

Crimes contre la Patrie Au sujet de l'information tirée du *Petit Parisien* et reproduite sous ce titre dans notre avant-dernier numéro, nous recevons la lettre suivante :

Je viens de lire (dans l'édit. allemande de la Pravda) *le texte du décret donné par la R. P. d'après le* Petit Parisien. *G. Luciani l'a donné presque en entier; il n'y a que quelques différences de détail qui ne font guère qu'aggraver la chose: ainsi, c'est non seulement la fuite par avion, mais aussi la fuite par terre qui est punie de mort. Les membres de la famille qui n'ont pas dénoncé le projet aux autorités sont punies de 5 à 10 ans de prison (et non de 2 à 5).*

Une prochaine traduction du Horrabin en portugais Un de nos camarades portugais nous écrit :

Notre ami E., également abonné à la R. P., *est en train de faire la traduction en portugais du* Précis de géographie économique *de Horrabin que moi, et quelques amis, typos comme moi, sommes disposés à éditer. Comme nous n'avons pas la possibilité de trouver un éditeur pour l'imprimer, nous nous chargerons nous-mêmes de la composer. De cette manière les ouvriers portugais et brésiliens pourront connaître ce beau livre.*

Avec cette nouvelle traduction, ce sera presqu'en une dizaine de langues que le *Précis* de Horrabin aura été traduit. Nos camarades français qui ne l'ont pas encore lu, sont impardonnables.

Dans le textile des Vosges Nous recevons d'un camarade les renseignements suivants. Il y a là un gros effort de regroupement à tenter. Serait-il impossible d'y arriver si des syndicats locaux puissants prenaient la question en main. Camarades instituteurs vosgiens, un effort pour remettre en route les syndicats du textile !

La situation dans le textile est assez misérable pour les travailleurs. Dès le commencement de la crise, en 1929, où nous avons chômé jusqu'à trois jours par semaine, le patronat qui savait ne trouver aucune résistance ouvrière, nous a imposé une diminution de 10 pour cent suivie quelques mois plus tard d'une nouvelle baisse de 15 pour cent. Le chômage qui avait à peu près disparu l'année dernière dans le textile des Vosges, commence à faire sa réapparition; au Val d'Ajol, un tissage de courroies en coton est fermé depuis quelques mois, une autre usine menace de fermer ses portes également; pour les autres tissages, on chôme un jour par semaine. Le salaire moyen pour un ouvrier y est de 350 à 400 francs par mois. Comme vous le voyez, la situation n'est pas brillante et nous n'avons plus de syndicats pour nous défendre; la défaite que nous avons subie lors de la grève de 1921, le départ des meilleurs militants locaux ont entraîné leur disparition complète, à l'exception de Saint-Dié. Les ouvriers se contentent de se plaindre et... de lire les journaux les plus réactionnaires.

Encore le pouvoir ! Notre camarade anglais Postgate nous adresse les réflexions suivantes ; nous n'y répondrons pas longuement ; nous lui faisons remarquer que nous disons: « tout le pouvoir aux travailleurs ! tout le pouvoir au syndicat », car nous pensons que le syndicat arrivera à exprimer les volontés de la classe prolétarienne. Les partis n'arriveront qu'à en exprimer une face. Ils ne sont, chacun, qu'un morceau du miroir brisé.

Je voudrais répliquer deux mots aux réflexions de Jacquet (10 juin) sur la morale et les syndicats. Beaucoup de ce qu'il écrit est bien vrai; mais comment peut-il concilier le fait qu'il est « coopérateur et communiste » et veut « écarter les autres formes d'action progressive » avec le mot d'ordre « tout le pouvoir au syndicat » ? Le mot « tout » veut dire « tout »; rien d'autre. Si les autres formes d'action survivent, ça doit être comme des ombres, tout à fait soumises aux Jouhaux et Monmousseau. Pourquoi peut-on demander des choses pareilles; je ne puis pas le comprendre. Si votre mot d'ordre était destiné à la réforme et la renaissance du syndicalisme, bon; mais alors pourquoi refuser la réforme et la renaissance des partis ouvriers et des coopératives ouvrières? Pour moi, je crois que tous les moyens de révolution sont bons et que nous aurons besoin de tous.

EN ALLEMAGNE

L'Hitlérisme aux abois

Les Victimes

Comme un fauve aux abois, Hitler frappe autour de lui. A droite et à gauche, les victimes de ses coups de griffes tombent. Combien ont été abattus par ses bouchers depuis le 30 juin ? Lui-même, parle de 77. Sans doute y en a-t-il encore plus. Ce n'est rien comparativement aux milliers que le régime fasciste sanguinaire a fait trépasser en Allemagne. Mais si l'on veut savoir quelle signification ont pour le peuple allemand les morts des jours sanglants, on doit se rappeler que dans ce peuple l'avilissement devant les junkers, la sainte terreur devant l'Autorité, qui vient de Dieu, sont développés d'une manière surhumaine. Le frisson qui parcourut le dos de ce peuple, ne peut être mesuré que si l'on a devant les yeux les noms et le rôle passé des assassinés. Et c'est seulement ainsi que l'on peut connaître toute la conséqeunce politique de ces événements.

Von SCHLEICHER, ancien chancelier, ami intime du kronprinz et du cercle de Hindenburg jusqu'à sa chute, un des intermédiaires entre l'état-major et la clique de Fritz Ebert lors de la croisade contre le prolétariat révolutionnaire, un des collaborateurs de tête à l'édification de la nouvelle armée.

Von BREDOW, conseiller du ministère de la Guerre.

Capitaine PABST, organisateur de la mort de Rosa Luxembourg et de Karl Liebknecht et par cela même ami intime de « l'ouvrier » Noske.

Chef de cabinet KLAUSSENER, chef de la police dans le ministère de l'Intérieur prussien après le coup d'Etat contre Braun et Severing (20 juillet 1932), dirigeant de l'Action Catholique, homme de confiance du chancelier von Papen. Abattu « par erreur » !

Conseiller d'Etat supérieur von BODE, main droite de von Papen.

Et encore toute une compagnie de nobles et de têtes de la nation, rejetons de noblesse prussienne : von ALVENSLEBEN, comte CUTTENBERG, prince YSENBOURG et d'autres. Avec le docteur STADTLER, l'ancien fondateur de la Ligue Antibolchéviste, également assassiné, ils constituaient la tête du *Herrenclub*, de cette organisation secrète, dans les mains de laquelle passèrent tous les fils de la contre-révolution depuis 1919 et qui prépara, il y a deux ans, le coup d'Etat de von Papen et Schleicher.

Voilà le tableau des grands fauves abattus. Et voici les loups et les renards :

Capitaine RŒHM, ministre, organisateur et chef supérieur des sections d'assaut (S.A.), membre il y a peu de temps encore de l'étroit entourage de Hitler.

Gregor STRASSER, le cerveau le plus capable du parti nazi, tout d'abord dirigeant du mouvement syndical fasciste, détrôné il y a un an et demi comme adversaire de Gœbbels et Gœring et maintenant abattu.

Karl HEINES, préfet de police de Breslau, meurtrier professionnel.

Karl ERNST, commandeur des troupes brunes de Berlin-Brandenbourg, arriviste, adversaire juré de la vieille réaction. Il se fit un nom lorsqu'en janvier il bouleversa avec une troupe de ses gens une fête-anniversaire du Kaiser et fit arracher les décorations et les épaulettes des uniformes des officiers monarchistes qui s'y trouvaient rassemblés.

Quant à ceux qui tombèrent encore sous les balles de Hitler, ce César Borgia de la petite bourgeoisie allemande, ce n'étaient pas seulement des pédérasts, des « tapettes », des viveurs, des prodigues, des canailles de la plus basse espèce, mais c'était en même temps la suite de Hitl la généralité du national-socialisme, ses chevaliers du p gnard, modèles du plus noble aryen.

La lutte à droite et à gauche

L'événement du 30 juin est un acte de désespoir fascisme allemand. Il est la chute mortelle du régi hitlérien pur. En lui s'expriment les contradictions q ce régime contenait et qu'il devait surmonter : le fascis comme illusion anticapitaliste de la petite bourgeoisie comme instrument du grand capital et des couches ré tionnaires de la société. On a essayé d'interpréter le co dans deux directions opposées comme une manœu démagogique de Hitler, comme un exemple de cette po tique de « l'amalgame », qui fut célèbre au temps la terreur jacobine. En fait, Gœbbels, le comédien, mi le tribun du peuple Saint-Just. Les choses cependant s bien plus graves que cela ne ressort de la comparais historique. Il peut à peine être soutenu avec une enti assurance, que deux conjurations en pleine maturité d gées contre la domination national-socialiste existère Mais le triumvirat Hitler-Gœring-Gœbbels se trouvait s la lourde pression du grand capital et se sentait attaq en même temps d'une part par la vieille réaction compos des junkers, des militaires et de la haute bureaucratie d'autre part par les forces de son propre parti qui en sageaient la deuxième Révolution.

Deux puissances sociales tiraient chacune de leur c et menaçaient d'écraser la troisième force qui essayait tre elles de jouer le rôle d'arbitre.

Au moment où le coup de force s'ensuivit, la cr générale de la société avait atteint un point culmina Le rythme inouï dans la voie de « l'Etat totalitaire qui atteint en un an les résultats que Mussolini acq en plus de quatre ans, l'anéantissement violent de to organisation non fasciste, l'immixtion auto-destructrice da toute la vie sociale n'étaient pas seulement un effet l'initiative consciente des fascistes allemands, mais l'ex cution de directives imposées.

Quoique ayant capitulé si facilement, la classe ouvri allemande représente pourtant une force potentielle bea coup plus forte que l'italienne. Toute possibilité de r semblement et de soulèvement devait lui être retirée av les coups violents de la plus brutale erreur. Mais par c même le danger de l'explosion s'est augmenté dans u proportion inouïe.

Mussolini jouit, lorsqu'il s'empara du pouvoir, des bie faits d'une conjoncture ascendante. L'Allemagne, au co traire, souffre d'une crise constamment aggravée q défie les mesures les plus ingénieuses. Elle ne perm à Hitler aucun louvoiement. Il dut faire une politiq capitaliste sans ménagement, en complète dissonance av la mélodie pseudo-socialiste. Si cette politique n'a p encore fait éclater ouvertement le mécontentement, elle pourtant rendu plus distincte, la rancune sourde de classe ouvrière, de la petite bourgeoisie citadine ainsi q celle des paysans. Le trouble chez les meilleurs soutie du système, dans les sections d'assaut, devint dangereu Là se trouve l'élément qui se sentant le vainqueur veut partager le pouvoir avec personne, et surtout p avec les vieilles couches pourries, car il a pris au sérieu le mot d'ordre anticapitaliste. Il veut réaliser le nébule socialisme national. Il veut la deuxième Révolution.

Depuis longtemps Hitler a projeté la dissolution cette troupe de deux millions d'hommes et sa transfo mation en une garde prétorienne plus réduite mais sûr La mise en congé au 1er juillet, c'est-à-dire son désarm ment, devait aboutir à ce but. Elle était exigée impéri sement par la grosse industrie (Krupp). Mais parce qu cette occasion le pouvoir des dirigeants des troupes br nes, comme Rœhm et consorts, était mis en question, fallait compter au minimum sur une résistance et peu être sur la révolte.

Là-dessus vient la faillite totale de toute la politiqu L'isolement de l'étranger, l'abandon du corridor polonai le renoncement à l'Autriche sous la pression de l'Itali

la perte menaçante de la Sarre, l'impossibilité de poursuivre le réarmement au rythme envisagé et par cela le renoncement à frayer la voie libre au capitalisme allemand par la force du glaive, la situation catastrophique des finances, l'impossibilité de supporter plus longtemps les charges de la soi-disante lutte contre le chômage (Arbeitsbeschaffung), l'ébranlement du mark à l'intérieur du pays (élévation constante des prix : textiles de 12 %, matériaux de construction de 11 %, œufs de 15 %, beurre de 25 %, etc.), l'impossibilité de recevoir des crédits de l'étranger, tout cela mena l'Allemagne au bord du précipice, et édifia une situation dans laquelle les forces de la réaction, avec espoir de succès, pouvaient exiger son pouvoir légitime et dégrader Hitler à ce qu'il devait être : un instrument inconscient.

Hitler était prêt à satisfaire les revendications que posait le capital. Mais il voulait conserver le pouvoir intégral. C'est ainsi qu'il en vint à l'entreprise démente de frapper sur les deux fronts. Il comptait s'appuyer pour cela sur la Reichswehr. C'est là que paraît se trouver la solution de l'énigme de la mort de Schleicher. Schleicher a conspiré avec la réaction et a rejeté ainsi la clique de Blomberg dans les bras de Hitler. Mais la logique de la situation doit s'imposer. La Reichswehr n'est pas un instrument de lutte contre les junkers, les bureaucrates et les gros industriels. Et Hitler est placé devant l'alternative : ou bien la soumission définitive ou bien la défaite écrasante. La réaction le conservera afin d'utiliser son nom s'il se décide à couvrir sans résistance de sa signature ce que d'autres décideront. Mais il doit se décider vite, ou sombrer. Le discours d'Hitler au Reichstag montre, par le ton hystérique et le manque de tout mot politique, de toute perspective, sa faiblesse et le sentiment d'être entouré de difficultés et de dangers.

Et maintenant ?

Le fascisme allemand trace ses derniers sillons. Hitler l'a détruit de ses mains. Combien de temps durera l'agonie du *mouvement*, cela est imprévisible. Comme maître du pouvoir, il en a terminé.

A sa place viendra une dictature militaire à caractère bonapartiste qui s'appuiera sur l'armée, la police et une petite troupe de mercenaires ; une dictature, peut-être avec Hitler comme gérant, mais sans qu'il puisse décider quelque chose.

La base de ce système est très faible. La conséquence en sera une politique hésitante, chancelante qui emploiera alternativement les concessions aux masses populaires et la terreur la plus brutale.

Comme sûres, dans certaines limites, on peut tirer les conséquences suivantes :

Le danger menaçant de la guerre venant de l'Allemagne est écarté pour longtemps. Mais il est à craindre qu'il ne se forme plus tard un front unique capitaliste contre l'U.R.S.S. ;

Le nouveau régime capitaliste recevra des puissances de nouveaux crédits et l'autorisation à un réarmement déterminé ;

L'antisémitisme sera liquidé, les juifs pourront rejoindre la mère-patrie ;

Il sera tenté d'apaiser les masses populaires par des concessions politiques fictives ;

Les mesures économiques contre la classe ouvrière et la petite bourgeoisie seront profondes et d'une dureté atroce : réductions des salaires importantes et générales qui jusqu'à maintenant se heurtaient à la résistance du « front du travail ». Annulation de la loi de 8 heures dont les premiers pas sont déjà accomplis. Liquidation encore plus profonde des assurances sociales. Il sera procédé avant tout à la liquidation de l'expérience de l'Arbeitsbeschaffung et par cela seront jetés à la rue des centaines de milliers, peut-être des millions de travailleurs qui étaient employés de force dans l'industrie ou que les paysans étaient obligés d'utiliser ou bien encore qui étaient embrigadés dans les camps de travail. Tout cela c'est la volonté du capital ; il doit la réaliser pour vivre.

Ainsi une pression inouïe devra s'abattre toujours plus fortement sur la classe ouvrière et des vagues de terreur renouvelées devront brider et forcer les masses récalcitrantes.

Malgré tout cela l'écroulement du système fasciste pur représente un grand pas en avant pour la classe ouvrière. Un cauchemar lui est retiré : ce sentiment d'être livré à un pouvoir tout-puissant et invincible. Si elle ne se soulève pas encore aujourd'hui, ce n'est pas seulement parce que la rapidité des événements lui coupe la respiration et ne permet pas à sa conscience de suivre, mais avant tout parce que la direction révolutionnaire manque.

Cependant, dès maintenant la classe ouvrière va se redresser. C'est avec la fierté et une plus grande conscience de classe que s'accroîtront la pénétration des rapports historiques, des nécessités et des tâches et, au travers de cela, toute la volonté révolutionnaire. Le travail illégal sera sans doute facilité, car il bénéficiera d'un meilleur accueil, en particulier dans d'autres couches que le prolétariat. La réorganisation de la classe ouvrière commencera.

Une nouvelle page de l'histoire des luttes de classe en Allemagne est désormais ouverte.

Hans VOLKMAR.

Erich Mühsam assassiné

Selon un communiqué officiel allemand, Erich Mühsam se serait suicidé le 8 juillet dans le camp de concentration d'Orianenbourg.

Deux jours avant sa mort, sa femme l'a vu : il ne produisait pas du tout l'impression d'un homme découragé. On peut donc penser que notre camarade a été assassiné comme tant d'autres. Mais, même s'il avait mis fin à ses jours lui-même, sa mort devrait être considérée comme un assassinat.

Pendant quinze mois, Mühsam a été torturé avec une cruauté et une brutalité inouïes qui devaient le pousser au suicide.

A l'heure où les journaux annonçaient sa mort, nous étions informés des nouvelles épouvantables tortures qu'il subissait. Mühsam ayant demandé la permission d'écrire des lettres, on lui a cassé les doigts afin que la direction du camp ne soit jamais plus incommodée par lui. Après les doigts, on a brisé l'homme.

Erich Mühsam était un excellent homme, pur et courageux, prêt à tous les sacrifices. Dans ses poèmes, il a exprimé son amour pour l'humanité souffrante et sa volonté révolutionnaire. Il était anarchiste, mais pas un individualiste terroriste ni un pacifiste fantastique. Il était un révolutionnaire actif, partisan du soviétisme, compris par lui dans un sens anarcho-fédéraliste. Il a pris part en 1919, à la formation et la direction de la République soviétique de Bavière. Pour son idéal, il a dû subir de longues années de bagne et maintenant le camp de concentration et la mort.

Au poète et au camarade, toute notre reconnaissance pour son activité inébranlable et notre souvenir viril.

Avec l'espoir de le venger, un jour.

H. V.

Et la phalange !
Avez-vous oublié la dette du CRI ?
Les créanciers, eux, n'oublient pas !

Tempête sur la Tunisie

« QUELQUES GROS MESSIEURS »

Son Altesse Sidi Ahmed Pacha Bey, possesseur du royaume de Tunis, se ballade en France, suivi de sa cour.

Aux frais de la princesse, comme de juste !

Tous les journaux parisiens, à l'envi, chantent ses louanges et ne peuvent, évidemment, manquer de clamer sur les tons les plus laudatifs les bienfaits de la politique française en ce pays de Barbarie qu'est la Tunisie.

Le Résident général, ministre plénipotentiaire, y est représenté comme un administrateur idéal, un homme éminent et, par surcroît, énergique.

Bref, le « la » a été donné : les fonds secrets doivent bien servir à quelque chose, que diable !

Les gens de Marseille, de Paris, de Vichy et d'ailleurs, doivent certainement s'illusionner sur le pouvoir effectif de ce prince, *possesseur* de la Tunisie !

En fait de pouvoir, le Bey se contente d'accepter — et il ne peut qu'accepter — les directives et les ordres donnés par le représentant de la nation protectrice.

Aucune initiative ne lui est accordée et les dispositions du traité du Bardo, plaçant la Tunisie sous le protectorat de la France, font de lui un personnage représentatif, qui a son Palais d'hiver et sa Résidence d'été, que l'on promène comme une curiosité tous les ans dans la capitale et les villes d'eaux métropolitaines, mais en fait un prisonnier.

Le véritable maître de la Tunisie après, naturellement, les congrégations économiques, les puissances bancaires et minières, c'est le Résident : présentement, c'est M. Peyrouton Marcel, fils de communard et gendre du proscrit Malvy, ce qui fait bien dans le tableau ! Il a succédé à M. Manceron, limogé l'an dernier.

Vrai ! on peut dire qu'en matière « résidentielle », Paris fait bien les choses : après un timoré, un incapable — honnête cependant — le gouvernement *des gauches* envoie un fasciste, un dictateur.

Pendant que le « possesseur » du royaume suit sa cure à Vichy, entouré de ses courtisans ; pendant que le Résident général — qui, depuis un an qu'il est en fonctions, passe les trois quarts de son temps à traverser la grande bleue et sans doute à faire quelques bonnes parties de baccara avec son beau-père qui s'y connaît — fait préparer quelques nouveaux décrets scélérats ; pendant que le secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien, M. Hontebeyrie, ancien sous-préfet qui aujourd'hui « vaut » 200 mille balles, passe devant la Commission Stavisky pour avoir connu et peut-être trop connu la toute charmante Madame Avril ; pendant que ces gens ripaillent aux frais de la collectivité qui crève de faim, faisons, pour éclairer la lanterne de nos camarades français, un tour d'horizon sur ce qui se passe en Tunisie.

CHOMAGE ET DIMINUTIONS DE SALAIRES

Le chômage persiste avec acuité et malgré l'absence de statistiques officielles, on peut dire qu'il y a une vingtaine de mille travailleurs tunisiens dans l'impossibilité de trouver de l'embauche et, qui mieux est, ne touchent aucune allocation.

Des secours en nature leur sont distribués : quelques centaines de *grammes* de semoule, d'huile ou de blé. De quoi aller loin ! Mais il est vrai que les racines et les poubelles ne sont pas faites pour les chiens...

Les chômeurs français sont mieux traités : 40 à 50 francs par quinzaine, et encore !

Naturellement, le gouvernement s'en fout royalement ! Il a fait ouvrir des chantiers de travail, par ci, par là, sans méthode, sans ordre, des chantiers de « charité », mais pour les fermer presque aussitôt !

Quand on ne peut pas travailler, on vole pour manger. Des magasins d'alimentation, des épiceries, des boutiques ont été saccagés par des chômeurs en quête de nourriture.

M. Peyrouton, radical bon teint, franc-maçon authentique, homme de gauche, qui avait été accueilli comme le sauveur de la Tunisie, qui avait, hélas ! reçu l'investiture du journal S.F.I.O., *Tunis Socialiste*, M. Peyrouton a horreur des chômeurs et en mai écoulé, il les fit matraquer par la police parce qu'ils avaient manifesté leur mécontentement et qu'ils désiraient, à l'issue d'une réunion donnée par le député communiste Dervez, déposer à la Maison de France, leur cahier de revendications.

Il a tout d'abord diminué les traitements et les indemnités des fonctionnaires et des travailleurs des chemins de fer, non pas comme en France, mais plus brutalement encore ! Le pays a besoin d'argent...

DICTATURE

Pour empêcher une délégation de fonctionnaires d'être reçue par les différents ministères, à Paris, il a fait courir le bruit dans les milieux officiels que les fonctionnaires avaient manifesté bruyamment dans les rues de Tunis, qu'ils s'étaient livrés à des voies de fait et qu'ils avaient insulté le Bey... Ce qui est faux. Le Résident n'« aime pas » la classe ouvrière, n'aime pas les syndicats, n'aime pas la presse libre — lui, ancien journaliste ! — il n'aime pas être inquiété et critiqué ! Il a repris à son compte la formule célèbre : *Ordre, Autorité...* Et fait sévir la plus sévère répression : on supprime la presse anticapitaliste, on interdit la circulation et la vente de presque tous les journaux communistes ou communisants : *Monde*, le *Carnet de l'Agitateur*, le *Bulletin de l'Internationale rouge*, etc. On interdit même un journal nationaliste français, organe du colonialisme et de l'impérialisme, imprimé à Alger, *L'Evolution Nord-Africaine*, de Ch. Collomb, parce qu'un numéro de ce journal avait critiqué sévèrement la politique de M. Peyrouton vis-à-vis des nationalistes tunisiens.

Mais voilà qui est plus grave encore :

Non content de laisser crever de faim les chômeurs, non content de supprimer la presse, le franc-maçon Peyrouton entend décapiter le mouvement ouvrier !

Il expulse à tour de bras.

En vertu de l'édit royal de 1778 — parfaitement ! vous avez bien lu : 1778 — il a expulsé Dadot, du Cartel unitaire des Services publics.

Il a expulsé, sans même lui donner le temps de séjourner vingt-quatre heures en Tunisie, le rédacteur de l'Huma, *A. Ferrat.*

Il a expulsé Bonnet, militant communiste, coupable d'avoir organisé des syndicats unitaires et hébergé le député du Nord, Dervez.

Il a expulsé le secrétaire des musulmans français, Cherghui, qui eut la prétention — voyez-vous ça ! — de se rébeller contre l'attitude machiavélique du gendre à Malvy, au sujet des cimetières pour les musulmans naturalisés français.

Pour avoir écrit dans un journal socialiste un article concernant les diminutions des traitements des fonctionnaires et qui se terminait ainsi : « On n'est jamais trahi que par les siens » — ce qui, en l'occurence, est parfaitement exact — le secrétaire adjoint de l'Union des Syndicats de Tunisie, Albert Bouzanquet, est expédié en France !

Pour avoir protesté contre cette mesure et aussi contre les déclarations du Résident général, d'après lesquelles les instituteurs n'en fichaient pas une ramée et passaient tous les ans quatre mois de congé en France (ce qui est faux), le secrétaire du Cartel des Services publics et membre du bureau syndical de l'Enseignement laïque, Jean Loubet, est remis à la disposition du gouvernement métropolitain.

Pour avoir adressé une lettre de protestation au Résident sur ces mêmes déclarations, un professeur de Bizerte, H. Laffont, est expédié en France de la même façon.

Pour avoir défendu pendant trente ans la classe ouvrière de Tunisie, pour s'être toujours rangé du côté des faibles contre les oppresseurs, contre les injustices, pour avoir consacré toute une existence aux travailleurs tunisiens, français, étrangers, pour s'être fait en ce pays cosmopolite d'opérette et de prébendes le champion désintéressé et admirable de l'idéal de fraternité des races, J. Durel, professeur agrégé, secrétaire général de l'Union départementale de Tunisie, est remis à la disposition de la France.

Un vent de démence et de tempête souffle sur la Tunisie !

LA PROTESTATION OUVRIERE

La classe ouvrière, malgré sa division, réagit avec vigueur et des meetings de protestation ont eu lieu.

L'indignation est à son comble et s'empare de tous les éléments de la population.

Les nationalistes arabes qui, malgré leur doctrine, voient en ces militants syndicalistes leurs défenseurs les plus résolus et aussi les plus désintéressés, font entendre leurs protestations révoltées.

La grande presse tunisienne, servile et veule, plus couchante encore que la presse vendue de France, se tait : pas de commentaires, pas d'allusions. Rien. Dans le fond de son cœur, elle se réjouit.

Ainsi d'ailleurs que certaines loges.

Il ne faut pas faire de la peine à un « frère ».

Même quand c'est un faux frère.

Heureusement que *Tunis Socialiste* est là.

L'organe des S.F.I.O. a pris position d'une façon énergique, quoique tardive, contre le Résident qu'il déclare « indésirable » en Tunisie.

Les ouvriers de Tunisie adressent à leurs camarades de France un appel pressant pour créer un mouvement d'opinion tel que le gouvernement de Paris se rende compte que la Tunisie ne veut plus d'un dictateur comme Résident général !

Que dans toutes les réunions, que dans tous les syndicats, que dans toutes les Unions, que dans toutes les Fédérations des ordres du jour soient votés contre le Peyrouton, traître à son père.

Qu'il s'en aille ! Nous voulons vivre libres et en paix.

HADJ BRAHIM.

Le scandale judiciaire Saïl Mohamed

Arrêté en Février, au cours d'une manifestation pour port d'arme prohibée, Saïl Mohamed fut condamné à un mois de prison SANS SURSIS.

A l'échéance de sa peine, il fut maintenu en prison, AU MEPRIS DE LA LOI SUR LA LIBERTE INDIVIDUELLE.

Saïl est depuis des mois en prison. Nul ne sait s'il en sortira, ni quand !

Son crime? C'est d'avoir eu, à son domicile, une panoplie avec trois vieilles armes de la Guerre qu'il eut le grand tort de faire ! Et il est poursuivi pour « détention d'Armes de Guerre » ! Tout simplement !

La bibliothèque du travailleur

Le camarade Poulet, de la *Librairie du Travail*, nous soumet les indications et réflexions suivantes:

Dans la R. P. du 10 juin, le camarade Deudon pose une question d'actualité qui a fait réfléchir de nombreux militants depuis les événements d'Allemagne.

Dans tous les pays où sévit le fascisme, la littérature prolétarienne a été détruite.

Tel le phénix de la légende, l'écrit prolétarien renaîtra de ses cendres ; mais le temps perdu ne se rattrape jamais.

A la Librairie du Travail, cette question a été quelquefois mise sur le tapis, et une camarade qui visitait dernièrement les stocks existant actuellement, me confiait ses craintes : « Je pense, disait-elle, que tout cela sera peut-être détruit. »

Et cependant le remède existe.

Le plan d'organisation de la L. du T. comporte la création de dépôts (1 par ville importante, en principe), et de sous-dépôts (1 chez tout militant de bonne volonté) et l'organisme central devait répartir la presque totalité de ses éditions entre tous les dépôts et sous-dépôts au fur et à mesure de la publication des ouvrages. Cette dispersion avait pour but de diffuser au maximum et de rendre impossible la saisie de nos ouvrages.

De nombreuses lettres récemment expédiées à nos correspondants contiennent des invitations à passer tout de suite des commandes payables seulement après vente. Nos correspondants comprendront-ils la dispersion que nous voulons faire de tout notre stock ?

Que tous ceux qui ont le désir de solutionner cette question nous écrivent et nous demandent notre plan d'organisation : « La culture prolétarienne par l'écrit », ils y trouveront matière à réflexion et une invitation à agir.

En ce qui concerne les ouvrages importants, nous voudrions citer quelques titres.

Parmi les batailles livrées par le prolétariat au capitalisme, nous indiquerons : « L'Histoire de la Commune de 1871 » *de Lissagaray et de Talès ;* « L'Histoire de la Révolution Russe » *de Trotsky ;* « L'An 1 » *de Victor Serge, et* « Les 10 jours qui ébranlèrent le Monde » *de John Reed.*

On peut combattre le mal lorsqu'on le connaît parfaitement et les ouvrages qui dénoncent les dessous de la diplomatie secrète doivent trouver place dans nos bibliothèques. « Le Livre Noir » *et la* « Vénalité de la Presse » *sont deux modèles du genre. Doit-on méconnaître les ouvrages éducatifs comme* « Les Réflexions » *d'Albert Thierry ?*

Doit-on ignorer l'origine des Associations ouvrières ? Je crois que « l'Histoire du Travail » *de Brizon est fort utile à ce sujet.* « La vie de Lénine » *par Trotsky n'est-elle pas à recommander?* « Le Précis de Géographie » *d'Horrabin ne constitue-t-il pas une merveilleuse introduction à l'économie politique, cette science si mal présentée par les livres officiels ?*

Nous pourrions, bien entendu, allonger cette liste démesurément. Telle n'est pas notre intention et nous nous contentons de citer en passant quelques ouvrages essentiels ou simplement importants.

D'autres camarades pourront apporter leur pierre et peut-être contribueront-ils ainsi à édifier dans ce pays les bibliothèques ouvrières qui, à l'heure actuelle, sont à peu près inexistantes.

AS-TU LU ?

AS-TU DIFFUSÉ

Un fleuve de sang ?

Vol des Assurances Sociales
et
Enterrement des 40 heures

Quelques vérités dites à la Chambre sur le "Plan Marquet"

Le vol

De LASTEYRIE, bien que réactionnaire, cette vérité incontestable :

...Suivant la formule célèbre de notre collègue, M. Renaudel, « vous avez pris l'argent là où il est », et c'est aux assurances sociales (caisse d'invalidité, caisse de vieillesse, caisse générale de garantie) que vous avez demandé les ressources nécessaires. Par une sorte d'ukase, voici l'Etat qui s'arroge le droit de disposer des fonds des assurances sociales. Or les fonds des assurances n'appartiennent pas à l'Etat, *ils appartiennent aux assurés, qui les ont constitués par le versement de leurs cotisations.*

Vous créez un précédent dangereusement contraire à l'autonomie que le législateur a voulu accorder aux assurances sociales.

Pourquoi des « étrangers », et pourquoi les accidents

De ELBEL, autre réactionnaire, donc peu suspect de tendresse exagérée pour les salariés :

...On peut se demander pourquoi ne sont pas mieux observées les lois qui protègent la main-d'œuvre nationale. Il y a peut-être à cela une explication : c'est que ces travaux si durs et si périlleux (1) *ne semblent pas être largement payés. Pour 8 heures de rude besogne au fond de ce tunnel, où l'on respire un air vicié, contenant jusqu'à concurrence de 5 pour mille d'acide carbonique et chargé de poussières de granit, les meilleurs ouvriers sont payés 32 francs, les manœuvres 24 francs.*

C'est peut-être une des raisons pour lesquelles il est si difficile de recruter pour ce travail de la main-d'œuvre française. C'est peut-être aussi une des raisons pour lesquelles on affirme que ce ne sont pas toujours des mineurs de profession qui dirigent les travaux à l'intérieur, mais des mineurs d'occasion

Le trou imbouchable des chemins de fer

De G. GOURDEAU, à propos de l'électrification des voies ferrées prévue au « plan » :

Après avoir atteint plus de 15 milliards en 1929, les recettes des chemins de fer se sont abaissées en 1931 à 12 milliards 265 millions, puis, en 1932 à 11 milliards 505 millions.

Il est à présumer que, pour l'exercice 1934, le chiffre de recettes sera inférieur à 11 milliards. Je pense ne pas être grand prophète en disant qu'à la suite des suppressions inévitables de lignes envisagées par le programme de M. le ministre des Travaux Publics, le chiffre de recettes des grands réseaux de chemins de fer avoisinera bientôt 10 milliards.

Il faut que la Chambre sache qu'une entreprise qui peut escompter 10 milliards de recettes et qui est, en même temps, grevée d'une charge de capital oscillant entre 4 et 5 milliards par an, ne peut équilibrer ses comptes ; il faut qu'elle sache que le déficit des compagnies de chemins de fer est dorénavant installé d'une manière permanente... Aujourd'hui on nous propose d'augmenter encore le compte de premier établissement de plus de 3 milliards.

En fait des 40 heures... les 8 heures

De LEBAS, soutenant l'amendement socialiste tendant à établir la semain de 40 heures pour les travaux prévus au « plan » :

...La semaine dernière, la commission du Travail était réunie pour entendre M. le ministre du Travail sur quelques questions, notamment sur celle de l'application de la semaine de 40 heures, aux travaux visés par le projet du gouvernement. M. le ministre du Travail donna une adhésion pleine et entière à la proposition que nous lui soumettions.

MARQUET. — *Comment cela ? Je demande la parole.*

LEBAS. — *Je dis que M. le ministre du Travail donnait une adhésion pleine et entière à la semaine de 40 heures appliquée à l'exécution des travaux qui seront effectués à la suite de l'adoption du projet du gouvernement.*

Je ne reviendrai pas sur les longs développements de M. le ministre du Travail, mais je rappelle que, en conclusion, il souligna — et je l'ai confirmé d'un mot après lui — que, sur ce point, il y avait accord complet entre le gouvernement et la commission du Travail...

C'est pourquoi je pensais que l'amendement socialiste aurait trouvé un accueil favorable auprès du gouvernement. Je l'ai cru, je l'avoue, jusqu'à ce matin ; mais lorsque j'ai entendu M. le ministre du Travail, j'ai été obligé de reconnaître que je m'étais gravement trompé...

M. le ministre, ce matin, a produit des déclarations très vagues. Il a été très réservé et prudent (2), *quand il a parlé de la durée du travail. Il s'est bien gardé de prononcer les mots : « application de la semaine de 40 heures ». Il s'est contenté de cette expression que j'ai notée : « Nous réclamerons le temps légal de travail que nous introduirons dans une disposition des contrats de prêt que signeront les collectivités emprunteuses ».*

« Temps légal de travail » : qu'est-ce que cela veut dire ? C'est tout simplement l'application de la loi actuelle, dite de 8 heures, avec ses dérogations permanentes et temporaires.

Et l'amendement prescrivant la semaine de 40 heures fut rejeté à la formidable majorité de :

405 voix contre 174

(1) Il s'agit du creusement du tunnel des Vosges, dans la circonscription de l'orateur, où deux très graves accidents se produisirent en l'espace de quelques mois, le second causant 3 morts.

(2) Voici les paroles de Marquet à la séance du matin d'après le compte-rendu dit sténographique officiel :

« Vous pouvez être assurés que nous avons pris toutes précautions, d'abord pour que les salaires soient normaux et conformes aux salaires régionaux » [c'est-à-dire comme ceux, par exemple, cités par Elbel, pour les Vosges, qui sont les salaires normaux de la région (N.D.L.R.)] *« ensuite, pour que le temps de travail soit strictement limité à la durée légale, et même dans des conditions déterminées et avec l'assentiment du ministre du Travail, pour qu'il puisse être réduit, afin de permettre l'emploi d'une main-d'œuvre plus abondante ».* [Les paris sont ouverts sur la proportion d'ouvriers pour qui l'homme à tout faire de la bourgeoisie bordelaise fera fixer une durée de travail réduite : un pour cent ? un pour dix mille, ou... zéro ? (N.D.L.R.)].

Jouhaux est-il content ?

CONTRE l'amendement Lebas établissant la semaine de 40 heures pour les travaux exécutés avec l'argent des Assurances Sociales, le ministre Marquet a donc POSÉ LA QUESTION DE CONFIANCE.

Qu'en pensent ses amis du bureau confédéral ?

L'Unité et le Congrès Fédéral des Cheminots

Un majoritaire parle... (1)

Réflexions sur le tournant unitaire

La raison prend-elle l'avantage sur la démagogie? Si oui, je m'efforcerai pour ne gêner en rien le rapprochement des travailleurs du rail, de rester aussi près que possible dans le cadre de la vérité.

Toutefois, cette vérité n'exclut pas, *pour les anciens*, qui ont vécu dans la maison sœur à la nôtre des heures bien pénibles, de pratiquer le syndicalisme!!! de l'autruche et tomber dans les mêmes erreurs.

Nous connûmes de ces Congrès fédéraux où les minoritaires de l'époque étaient bien malmenés. Avions-nous raison de résister à cette inconsciente démagogie ? Qui, nous avions raison !

Nous avions aussi le droit de sourire le 25 au matin, en entendant le représentant *qualifié* de la Fédération unitaire, après avoir passablement cassé de vaisselle, se mettre raccommodeur de porcelaine. Manœuvre ou sincérité, notre conviction reste inébranlable, sans forfanterie, nous déclarons que nous ne sommes pas des unitaires de la onzième heure, d'autre part, il est bon que l'on sache que les *fusionnistes* de 1932 accepteront assez difficilement des leçons d'*unité syndicale à tout prix* de ceux qui à cette époque, n'ont pas su, n'ont pas pu, ou n'ont pas voulu dans les syndicats confédérés imiter le geste *unitaire* des cheminots du réseau de l'Etat.

Pas d'équivoque possible, plus d'expériences malheureuses ! Nous prévenons nos camarades de la Fédération unitaire que les syndicats ne doivent plus être considérés comme réservoir à un certain parti politique, pas plus d'ailleurs comme un troupeau de moutons de Panurge. Nous leur disons encore que nous n'avons pas attendu les événements actuels pour rapprocher les cheminots les uns des autres. L'expérience prouve une fois de plus que les événements poussent les hommes.

Rapport Moral

Comme tous les congrès, un ordre du jour chargé.

Le rapport moral fut amplement discuté, son examen a duré une très longue journée.

De nombreux délégués sont venus exprimer à la tribune le malaise qui pèse sur la corporation des cheminots ; de ces interventions, les unes étaient justifiées, d'autres discutables.

Les principales critiques concernaient la propagande générale, surtout le manque de propagande pour diffuser les mots d'ordre sur l'unité organique. A mon avis, je crois aussi que c'est le grief essentiel que l'on puisse retenir contre le bureau fédéral ; encore, j'ajoute, ce même bureau fédéral est-il le seul responsable de cet état de chose ? Ceux qui préconisent dans une résolution *l'unité à tout prix*, ont-ils fait en temps et lieu tout le nécessaire ? J'en doute.

Cette discussion fut courtoise, ni fiel, ni venin ; il faut même reconnaître que la plupart de nos camarades tinrent à reconnaître la besogne écrasante accomplie par le bureau fédéral.

Sur le même ton, avec sagesse et beaucoup de mesure, Jarrigion répondit aux interpellations, et le soir de cette même journée, le rapport moral fut adopté par 416 mandats contre 23 et une abstention.

Discussion sur l'Unité

Le matin de la seconde journée, la délégation unitaire est introduite et, en son nom, Sémard donne connaissance d'une longue déclaration. Le congrès est attentif.

Le représentant de la dite Fédération s'exprime avec aisance, nous ne sommes plus en présence de l'orateur violent et incisif ; c'est plutôt le conférencier s'exprimant correctement, pensée écrite au préalable sur des feuillets.

Il répudie le mensonge, la calomnie et l'injure comme moyens de propagande, en affirmant que ceux-ci n'ont jamais rien prouvé. Allons, tant mieux ! mais cette déclaration a fait sourire passablement de délégués, d'autres se sont contentés de hausser les épaules et d'enregistrer pareilles pirouettes.

La délégation, entendue, se retira. Le congrès continua ses travaux et les délégués étrangers apportèrent le salut fraternel de leur pays respectif.

Au début de la deuxième séance de cette seconde journée, le débat sur l'unité syndicale s'engagera, il occupera trois séances. Au moment d'ouvrir la séance, trente orateurs étaient inscrits.

Pour satisfaire à une telle débauche oratoire, il eût fallu un jour de plus. Très sagement, sur la proposition du bureau, chaque réseau désigne deux orateurs pour prendre la parole sur le sujet, le congrès accepte cette façon de faire.

Préalablement, Coudun, rapporteur sur le regroupement des forces ouvrières, fit l'historique du mouvement syndical, les événements malheureux de 1920, non pas pour raviver les haines, dit-il, mais pour que les jeunes syndiqués puissent se rendre compte des heures pénibles vécues par l'organisation. A la fin de son exposé, Coudun demande si le congrès est toujours d'accord avec la C.G.T. et dépose au nom du bureau fédéral une motion sur l'Unité syndicale.

On peut affirmer sans conteste que le problème fût décortiqué par nos camarades, il le fut sans haine ni passion. Les moyens ? Ceux qui valaient hier, valent encore aujourd'hui.

La majorité de nos camarades a demandé des garanties. Nous avons été dupes une première fois, nous nous refusons à l'être à nouveau. La pensée générale des orateurs peut se résumer dans ce sens : *Les syndicats aux syndiqués*.

Toutefois, il y a lieu de dire que nos camarades des réseaux de l'Est et du P.-L.-M. avaient une toute autre conception pour parvenir à réaliser l'unité syndicale.

Le débat épuisé, un membre par réseau fut désigné pour faire partie de la commission d'unité. Auparavant, nous comprîmes que l'entente serait impossible à la commission.

Effectivement, après un échange de vues d'une heure, nous vîmes que discuter plus amplement était aléatoire. Nos camarades du P.-L.-M. reprenaient leur motion du congrès de Nice.

Certains syndicats de l'Est avaient mandaté le camarade Ouradou pour défendre une motion qui est beaucoup plus près de la majorité que celle défendue par le camarade Raverat, du P.-L.-M.

Les Motions

1° MOTION DE LA MAJORITÉ qui recueille 309 voix. Elle a rallié les délégués des Unions : Etat, P.-O., Midi, Nord, A.-L. ceinture, Compagnies secondaires, Tunisie et Algérie, ces délégués déclarent :

(1) La *R. P.* publie deux articles d'une sonorité différente. A-t-elle tort ? a-t-elle raison ? Vous nous le direz. Nous attendons que le *Peuple* et *l'Humanité* nous imitent. Puisque chacun parle de liberté d'opinion... [N.D.L.R.].

Indépendance absolue du mouvement ouvrier à l'égard des groupements extérieurs politiques, sectes philosophiques religieuses ou pouvoirs publics ;

Condamnation de toutes formations qui sous le couvert de SYNDICATS SOI-DISANT UNIQUES, *seraient de nature à entraver la réalisation organique de l'unité syndicale ;*

Considérant d'autre part qu'injurier et calomnier n'a jamais rien prouvé, le congrès repousse ces procédés comme moyens de critique.

Voyons maintenant les moyens pratiques pour atteindre l'objectif :

a) *Que la fusion des syndicats locaux doit pouvoir s'effectuer dans un délai de deux mois, sous le contrôle des deux fédérations ;*

b) *Dans cet intervalle, une entente se réalisera entre les fédérations unitaires et confédérée pour la mise au point des modalités pratiques de l'organisation du congrès de fusion ;*

c) *Ce congrès fixera son orientation fédérale et nommera les membres responsables de la Fédération unifiée reconstituée.*

2° LA MOTION DÉFENDUE PAR OURADOU dit :

Donne mandat (le congrès) *à la Commission exécutive fédérale de proposer immédiatement à la Fédération unitaire, à la Fédération des mécaniciens et chauffeurs et à la Fédération des cadres la tenue d'un congrès d'unité avant la fin de l'année* 1934.

Plus loin, la motion dit :

Dans chaque localité, les différents syndicats assureront leur représentation directe au congrès en désignant leurs délégués respectifs au cours de leurs assemblées générales distinctes.

Nulle part il est écrit ou parlé de constitution de syndicats uniques, mieux, si je fais appel à mon meilleur souvenir, Ouradou, en défendant sa motion, a bien condamné ces syndicats uniques. Dans son intervention de la deuxième journée, notre camarade disait :

Je constate que tout le monde est à peu près d'accord pour dire que les propositions des unitaires constituent une manœuvre de plus, mais il faut tenir compte qu'à la base le désir d'unité est sincère.

Nous disons à Ouradou, manœuvre ou loyauté des unitaires, l'avenir nous l'apprendra, là-dessus nous sommes d'accord, d'accord aussi sur le désir d'unité à la base.

Alors pourquoi cette mésentente ? Changement de procédure et c'est tout.

La majorité du congrès a déclaré : Fusion des syndicats locaux à la base et imposer ses volontés au sommet, ça c'est bien de la démocratie.

Nos camarades du réseau de l'Est veulent commencer par le sommet sans fusion préalable à la base. Sans être un conformiste irréductible, je me permets de dire que cette formule n'est pas celle admise jusqu'à présent et semble paraître par trop impérative. S'imagine-t-on enfin que la Fédération unitaire accepterait pareille fusion, la formation de syndicats uniques — et non unifiés — et la rentrée éventuelle de nouveaux adhérents dans ces syndicats paraît un moyen pour augmenter leur force numérique.

3° MOTION DÉFENDUE PAR LE CAMARADE RAVERAT.

Il n'est pas dans mes intentions de contester l'unité de vue de nos camarades du P.-L.-M., mais j'estime que leur position me paraît assez dangereuse.

On m'excusera du langage, mais tenant compte de leur propre rédaction, ils me paraissent sauter du coq à l'âne. Adoptée à leur congrès de réserve, ils la font leur au congrès fédéral, c'est leur droit, mais je prends la liberté d'écrire qu'elle n'est pas unitaire.

Nos camarades cherchent-ils à clarifier leur propre situation organique sur leur réseau d'abord et sur le terrain fédéral ensuite ? Du tout, ils sont pour les syndicats uniques et paraissent attendre une nouvelle C.G.T. (dudit Sémard) pour y effectuer la fusion.

L'unité à tout prix, disent-ils, l'unité dans une troisième C.G.T., nos camarades vont vite en besogne. Ils paraissent oublier que l'union P.-L.-M. n'est qu'une fraction de notre Fédération et que la Fédération n'est qu'une branche de la C.G.T. Pensent-ils imposer aux autres Fédérations la dissolution de leurs syndicats pour aller devant un nouveau congrès confédéral? Démolir, sans avoir la preuve convaincante d'avoir tous les matériaux nécessaires pour reconstruire, ce n'est pas faire œuvre de bons techniciens.

Nous vivons une période où il faut faire vite, l'édifice est construit, il s'agit d'y amener des locataires, il y a cohabitation pour tous.

Personnellement, je posais à Raverat la question suivante à la commission : Donc la fusion chez vous est conditionnée à la constitution d'une C.G.T. unifiée, mais en attendant cette fusion, à quelle Fédération serez-vous affiliés, à quelle C.G.T. appartiendrez-vous ?

Question gênante, je le conçois, surtout lorsque l'on écrit par exemple : *Les congrès des Unions de réseau, de la Fédération, des Unions départementales ou régionales auront lieu immédiatement après le congrès confédéral.*

Or, pas de doute possible, on commencerait par faire un congrès confédéral pour terminer par un congrès d'Union départementale. C'est une conception, je l'admets et la respecte, mais on ne m'empêchera pas de dire qu'avec les malentendus existants, le désir de nos camarades du P.-L.-M. n'est pas près de se réaliser ; allant plus loin, je déclare que s'ils persistent dans cette attitude de syndicats uniques, ou ils disparaîtron, ou ils prendront le chemin de l'autonomie, ce qui serait pire.

Sur cette question, le congrès s'est prononcé, une forte majorité a condamné les syndicats uniques. Je suis de ceux qui osent croire que nos amis du P.-L.-M. resteront fidèles à leur vieille C.G.T., à leur vieille Fédération et qui, au lieu de s'isoler de leurs camarades d'hier, ils sauront faire prévaloir les vrais moyens, les nôtres, pour aboutir à une véritable unité durable.

E. PAIRAUDEAU.

Le minoritaire parle aussi...

Le rapport moral enregistre 85.000 adhérents environ, preuve que malgré la compression massive du personnel, notre fédération confédére demeure puissante, la plus puissante des fédérations syndicales des travailleurs du rail.

La tenue de ce congrès fut excellente et les discussions, parfois animées, ne troublèrent en rien le libre exercice du droit de critique. Dans la discussion du rapport moral signalons (c'est là un signe de temps), les interventions de camarades dénonçant le danger des formules équivoques ou utopiques. L'intervention du délégué du syndicat de Paris P.L.M. traduisant l'opinion de son syndicat sur le programme des « Etats Généraux du Travail », sur l'avortement du Meeting du Vélodrome d'Hiver, sur l'abstention de la C.G.T. aux contre-manifestations ouvrières de février, a été applaudie par le congrès.

Le courant qui pousse à revenir aux véritables méthodes d'action syndicale est profond; les événements, peut-être plus que les militants, vont contribuer à lui donner de l'ampleur.

La volonté de réaliser l'unité syndicale a été la préoccupation dominante de ce congrès.

La position unitaire

Semard a lu, au nom de la Fédération unitaire, un papier qui constitue, s'il est sincère, une sorte de déclaration de paix et un revirement total sur ce qui fut la position sectaire de la C.G.T.U. au cours de ces dernières années. Il a déclaré notamment que « les unitaires étaient pour *la pleine liberté d'opinion, la pleine liberté*

de tendance ; injurier et calomnier n'a jamais rien prouvé, *nous repoussons ces moyens;* mais nous sommes *pour la libre discussion, pour le libre droit de critique* sans lequel il n'existait *pas de démocratie syndicale* véritable et pas *de syndicalisme de masse.* Partisans de l'application de cette démocratie syndicale intégrale, *nous proposons,* a-t-il ajouté, *que soit garantie la représentation proportionnelle de la minorité dans les directions à tous les échelons du mouvement syndical.* Dans le même esprit, *pour prévenir toute nouvelle scission dans la Fédération reconstituée, il faut que soient bannies toutes mesures d'exclusions pour délit d'opinion ou de tendance.* »

Voilà certes, d'excellents principes qui auraient gagné à être mis en application dans la C.G.T.U. par Sémard et ses amis. Alors, certainement, la C.G.T.U. n'aurait pas perdu la moitié de ses effectifs, laquelle moitié est fixée par expérience sur la *libre discussion* et le libre *droit de critique* existant dans la C.G.T.U.

Mais l'heure n'est pas à la polémique, enregistrons avec satisfaction ce nouveau tournant qui a le mérite sur les précédents d'être inspiré par le bon sens et le souci des véritables intérêts ouvriers.

Il convient d'ajouter que la déclaration unitaire laisse percer le bout de l'oreille dans une distinction qui voudrait être habile et dont le fil est gros comme un cable: « *Nous sommes pour l'indépendance organique vis à vis de tous les partis,* pour une indépendance *absolue* vis à vis de la bourgeoisie et *de ses institutions de collaboration.*» Le congrès a répondu : « Nous sommes *pour l'indépendance absolue* à la fois vis à vis des gouvernements et de tous les partis ».

La discussion

L'intérêt, la passion même avec laquelle la question de l'unité avait été discutée dans les assemblées syndicales avait amené 30 orateurs à se faire inscrire dès le début de la discussion.

Le Congrès décida, sur la proposition du bureau fédéral, que deux orateurs par réseau prendraient la parole.

Il eut été plus simple de réunir les 30 orateurs inscrits pour examiner s'il n'y avait pas possibilité d'écouter ou supprimer certaines interventions. Il eut mieux valu, même, limiter le temps de parole, ce qui est parfois une mesure salutaire, car elle oblige les orateurs à des interventions condensées à l'essentiel et elle établit un utile barrage contre le bavardage. Mais le fait d'interdire la tribune à de nombreux camarades qui aurait fait part au congrès, non seulement de leur désir de réaliser l'unité, mais aussi des initiatives prises par leurs syndicats pour le rapprochement des organisations rivales, était une décision peu heureuse.

Imposerons-nous aux unitaires l'obligation d'entrer dans la C.G.T. ou créerons-nous une nouvelle C.G.T., conformément à la motion votée à l'unanimité, à Nice, par le réseau P.L.M.? Voilà les deux thèses qui se sont affrontées au cours du débat.

On craignait de voir les congressistes abuser de la tribune, ce fut au contraire les ténors fédéraux qui, sans considération pour la décision de la veille, discoururent abondamment. Ce « défilé » a produit une impression défavorable sur nombre de congressistes, et il n'est même pas certain que ces militants aient très bien servi la thèse qu'ils défendaient, car leur éloquence incontestable n'était pas, chez certains, exempte de maladresse.

Le vote sur l'unité

La logique aurait voulu que deux motions restent en présence: celle de la commission (entrée à la C.G.T.), et celle du congrès de Nice, défendue par les syndicats du réseau P.L.M. (nouvelle C.G.T.). Mais la logique ne préside pas toujours aux délibérations des congrès. Nous eûmes donc une troisième motion (Ouradou) qui eut pour résultat (peut-être était-ce là son but essentiel?) d'éparpiller les voix de la minorité. Voici les résultats :

Motion de la commission	309	syndicats.
Motion Ouradou	70	»
Motion Raverat (Congrès de Nice)....	63	»

En fait, 133 syndicats, dans un effort de conciliation, ne posent plus l'entrée dans la C.G.T. comme condition première d'unité syndicale. Ce n'est pas une victoire, mais c'est un succès incontestable, si l'on songe qu'à Nice encore les délégués fédéraux demandaient aux congressistes de s'en tenir à la motion de Japy, et qu'un mois après les mêmes militants reconnaissaient la nécessité de faire un pas en avant.

La menace fasciste pousse les syndicalistes à s'unir; il est impossible d'enrayer un pareil mouvement. Cette volonté d'union, ce désir d'unité, créent dans nos rangs une atmosphère de fièvre et d'impatience qui se traduit par des initiatives pas toujours heureuses, menaçant de compromettre les organisations syndicales existantes. Le danger vaut pour les deux centrales unitaire et confédérée.

Cela commande la nécessité d'aboutir et d'aboutir le plus vite possible. Depuis le 6 février, nous marchons vers l'unité à pas de géants. A tous les militants de poursuivre l'effort d'où doit naître la C.G.T. unique de demain, mais une C.G.T. unique fondée sur les principes traditionnels et éprouvés du véritable syndicalisme. Devant cette double tâche, les cheminots ne faibliront pas.

L'intervention de Jouhaux

Il ne faudrait pas passer sous silence l'intervention de Jouhaux. Bien que n'ayant, pour certainees conceptions de notre secrétaire confédéral qu'un enthousiasme mitigé, je reconnais que son discours fut à la fois éloquent et habile et produisit une forte impression sur le congrès. Seulement Jouhaux n'a pas fait la moindre allusion aux moyens d'action qui seraient susceptibles de faire aboutir les principales revendications qu'il a brillamment exposées à la tribune: semaine de 40 heures, lutte contre l'oligarchie financière, etc...

C'est une lacune. Elle est d'importance !

Après le Congrès

Un fait nouveau mérite d'être signalé. A l'assemblée commune des deux syndicats Paris P.L.M. unitaire et confédérée. Wimberg, secrétaire de la section fédérale P.L.M. unitaire, a déclaré que sa commission exécutive acceptait l'idée d'une fusion entre les deux organisations de réseau sur la base de la motion de Nice. Personnellement, j'ai toujours eu l'espoir que la motion de Nice pouvait réaliser cette unité et depuis le congrès fédéral cet espoir s'était transformé en certitude. J'attendais donc d'un jour à l'autre une pareille déclaration. Je ne suis pas qualifié pour préjuger sur ce que sera la réponse de notre Union confédérée, mais d'ores et déjà, cela pose pour les deux organismes la nécessité d'une collaboration permanente sur tous les terrains d'action syndicale.

La motion de Nice pose comme condition essentielle d'unité, le respect de la Charte d'Amiens (lutte de classe et indépendance du syndicalisme), et malgré moi je me remémore le congrès de Magic-City, où Marcel Cachin parlait sur un ton d'ironie dédaigneuse de l'indépendance du syndicalisme, « vieille chanson et chanson bien française ». Nos camarades unitaires reviennent de loin! car de Magic-City à Nice il y a un sacré bout de chemin!

Tous ceux qui placent les intérêts de la classe ouvrière au-dessus de tout se félicitent de ce retour aux principes du syndicalisme.

Paul d'ESPINASSOUS.

As-tu la « GEOGRAPHIE ECONOMIQUE » d'Horrabin sur ta planche à livres ?

La renaissance du syndicalisme

Pour un Congrès d'Unité

Le syndicat confédéré des instituteurs du Cantal fut l'un des 132 syndicats qui, en 1931, au Congrès de Japy, votèrent pour le Congrès de fusion proposé par le Comité des « 22 ». Il est resté fidèle à ce moyen de réaliser l'Unité syndicale. Il pense que, quelle que soit la sincérité des dirigeants de la C.G.T.U., les propositions de cette Centrale en date du 13 juin et du 11 juillet 1934, permettent de réaliser, dans un bref délai, l'Unité syndicale. Il demande aux nombreux militants du Comité des « 22 », membres de la C.G.T., d'œuvrer pour que celle-ci les accepte. En attendant, il estime que le meilleur moyen de réaliser l'Unité dans l'Enseignement est de réunir un Congrès corporatif de fusion comme le proposent les syndicats unitaires de la Gironde, du Morbihan, des Côtes-du-Nord et des Basses-Pyrénées.

A. WEILLER.

Ordre du Jour

Voici l'ordre du jour voté en assemblée générale:

L'assemblée générale de la section du Cantal du S.N. des instituteurs, réunie à Aurillac le 14 juillet 1934:

Considérant que la Section du Cantal du S.N. a donné de nombreuses preuves de sa volonté de réaliser l'Unité syndicale, notamment en acceptant en 1931 le Congrès de fusion préconisé par le Comité des « 22 » ; en proposant, en 1932, la fusion immédiate au Syndicat unitaire ; en préconisant, en 1933, un Congrès corporatif de fusion entre le S.N. et la Fédération unitaire de l'Enseignement ;

Considérant que les syndicats uniques à trois sections (confédérés, unitaires, inorganisés) proposés par la C.G.T.U. et le S.U. du Cantal ne réalisent pas l'Unité et constituent selon l'expression même de Cachin une première brèche dans la C.G.T. ;

Considérant que la C.G.T.U. reprend aujourd'hui après l'avoir combattue en 1931, la proposition de Congrès de fusion du Comité des « 22 » ;

Demande au bureau du S.N. et à l'U.D. des syndicats confédérés du Cantal d'intervenir auprès de la C.G.T. pour qu'elle accepte un Congrès d'Unité convoqué d'un commun accord par la C.G.T. et la C.G.T.U. et chargé de désigner les organismes dirigeants de la C.G.T. unique et d'en déterminer l'orientation.

Se déclare prête *dès que cet accord aura été conclu* à accepter une assemblée générale commune des syndiqués confédérés et unitaires de l'Enseignement du Cantal, qui désignerait et mandaterait les délégués au Congrès d'Unité.

Congrès de l'U. D. des Alpes-Maritimes

Le Congrès de l'Union Départementale Confédérée (1er juillet), après avoir entendu le rapport du camarade Felce et diverses critiques contre le Plan dit des « *Etats Généraux du Travail* », a voté la motion de l'Union Départementale de la Loire que la *Révolution Prolétarienne* a publié en son temps.

Le même Congrès, après avoir adopté le rapport du camarade Merletti sur la lutte contre le fascisme, a demandé à la C.G.T. de prendre l'initiative de l'organisation d'une journée nationale de manifestations contre le fascisme.

Il a demandé l'insertion des ordres du jour sur l'unité syndicale (voir dernière R.P.), sur le « Plan de la C.G.T. » et la lutte contre le fascisme par le quotidien de la C.G.T., le « Peuple ». Au 18 juillet, le « Peuple » ne les avait point encore publiés.

Solidarité

La section syndicale des Agents des P.T.T. du service électrique de Paris nous soumet un cas particulièrement révoltant de poursuites contre un militant menacé de révocation pour avoir dit ce qu'il pensait de notre gouvernement de trêve et de son sénile président du Conseil.

Un agent des P.T.T., militant syndicaliste très estimé, représentant du personnel au Conseil supérieur des P.T.T., ancien secrétaire général du Syndicat national des agents des P.T.T., est traduit devant le Conseil central de discipline pour le motif suivant :

« Attaque violente contre le gouvernement et paroles autrageantes à l'égard du Président du Conseil au cours d'une réunion publique ».

La peine proposée est la révocation.

Il est à remarquer tout d'abord que les faits qui motivent cette mesure ont eu lieu en dehors des heures normales de service, un dimanche, au cours d'une réunion de fonctionnaires, dans des locaux non administratifs.

Ensuite que l'accusation est basée sur un premier rapport de police dont les renseignements ont été reconnus inexacts quant à la date de la réunion et sur un second rapport de police également inexact quant à l'heure indiquée.

La « Révolution Prolétarienne » *joint sa protestation à celle de la presse ouvrière et des organisations prolétariennes contre la révocation du camarade* MATHÉ, *militant actif de la Fédération postale confédérée, coupable du crime de lèse-Doumergue.*

Comme s'il était possible d'être assez dur contre ce politicien néfaste qui, ayant VU deux guerres, prépare les esprits à la troisième, tout en encaissant ses bénéfices du canal de Suez !

Des otages dans les prisons allemandes

A la fin de mars 1934, trente trois citoyens du Reich se virent retirer leur nationalité. Parmi eux se trouvait la femme d'un antifasciste connu à Wedding, faubourg de Berlin : *Johann Schwalbach.* Mais, alors que sur 70 personnes connues jusqu'ici pour se trouver dans ce cas, 69 se trouvent à l'étranger, Ruth Schwalbach est depuis le 7 août 33 entre les mains de la Gestapo (police politique secrète).

On arrêta aussi sa mère, ses frères, sœurs et sa belle-mère (ces derniers ont été relâchés il y a quelques semaines, mais sont gardés sous surveillance). La mère de Johann est également en prison.

Et pourquoi tout cela ?

Uniquement parce que Ruth Schwalbach et les autres emprisonnés sont apparentés avec un antifasciste qui a réussi (fin juillet 1933) à s'enfuir d'Allemagne et à se soustraire aux bourreaux.

On veut se venger sur elle de la rage qu'inspirent ceux qui ont pu trouver asile à l'étranger et échapper à la mort ou aux tortures. On prépare contre Ruth Schwalbach un procès qui doit se terminer par une condamnation qui serve d'exemple aux autres citoyens privés de nationalité.

Il faut exiger la libération de tous les otages retenus dans les geôles et dans les camps de concentration fascistes, et empêcher leur anéantissement.

A travers les Livres

André Siegfried : **Amérique latine** (Armand Colin).

D'une plume alerte, vigoureuse, *Amérique latine* apporte au lecteur curieux de connaître cet immense pays d'un 25e de la population mondiale pour une densité moyenne de 4,5 par km2 (Belgique, 250 au km2), de lumineuses précisions sur l'origine de son optimisme, de sa hardiesse, de sa légèreté.

Pays de colonisation espagnole ou portugaise, les classes « supérieures » — qui n'y sont d'ailleurs plus toujours dominantes — sont de type méditerranéen ; la classe moyenne en formation cherche à se libérer de l'hérédité indienne ; les Roto (hommes en guenilles) même métissés restent de type mongoloïde.

Au point de vue économique, l'Amérique latine est un pays aux ressources infinies dont certaines à peine repérées (Brésil équatorial, bassin de l'Amazone).

C'est le pays des nitrates, 94 % (presque un monopole) ; du guano, 74 % de la production mondiale ; du café, 76 %.

Comme dans tous les pays économiquement jeunes, les exportations sont constituées par de lourds produits bruts ou demi-bruts, et les importations par des produits manufacturés, des machines. La balance commerciale a été jusqu'ici nettement favorable, aussi chacun s'y est habitué depuis plusieurs générations à vivre « *dans la marée montante dont le flot vous pousse* » puisque la nature et l'avenir travaillent pour vous, à quoi bon se restreindre, à quoi bon amortir dans les années de prospérité ? Ajoutez à cette mentalité le goût espagnol de l'ostentation et l'attrait de l'Europe, sources de déséquilibre en raison des sorties d'argent qui en sont la conséquence. Ce continent souffre d'un déséquilibre permanent de l'économie privée et publique. Le capital privé ne s'accumulant pas en quantité suffisante pour les besoins normaux de l'équipement et de la mise en valeur (ceux qui sont disponibles vont surtout à des placements fonciers) quand le besoin s'impose de capitaux massifs pour l'Etat, les travaux publics, les mines, l'industrie, c'est presque invariablement au dehors qu'il faut aller les chercher. Avec ces capitaux, ce sont les cadres des entreprises, les animateurs financiers, le personnel technique qu'on emprunte à l'extérieur. « *Dans l'ensembe, les* CHEMINS DE FER *sont anglais ; les* MINES, *anglaises ou américaines ; les* BANQUES, *anglaises, américaines, françaises ou italiennes ; les* SERVICES PUBLICS (*eau, gaz, électricité, tramways*), *de plus en plus américains* ».

L'opinion locale accepte l'endettement à l'égard de l'étranger comme un phénomène normal, destiné à être permanent.

Le moyen et le petit commerce sont entre les mains d'Italiens, de Français, d'Allemands que les Japonais, sur la côte du Pacifique, et les Syriens, partout, concurrencent avec vigueur.

Les grandes affaires appartiennent aux Anglais, aux Français, aux Belges, aux Allemands, aux Italiens, aux Suisses et de *plus en plus* aux Américains du Nord. Ce continent est encore fortement engagé dans la phase coloniale et n'essaye que sporadiquement d'en sortir.

Dans cet organisme social neuf, les problèmes qui se posent brutaux et simples requièrent la décision rapide d'un exécutif.

Le trait essentiel des régimes politiques sud-américains, c'est la prédominance du Président de la République dont les ministres ne sont que des commis, responsables seulement devant lui et révocables à sa volonté.

« *Le nouveau chef de l'Etat nomme librement et sans la moindre restriction à tous les emplois, il renvoie la clientèle du gouvernement précédent pour la remplacer par la sienne propre qui a les dents d'autant plus longues qu'elle a plus longtemps attendu ; les professeurs, les officiers eux-mêmes sont entraînés dans cette rotation car il n'existe pas un corps de fonctionnaires stables* POSSÉDANT DES STATUTS QUI PROTÈGENT LEURS DROITS, *toutes les nominations sont donc « politiques » dans ces régimes où la conquête du pouvoir est par soi seule un programme qui se suffit* ».

Aussi malgré l'interdiction de solliciter plus d'une fois le renouvellement de leur mandat de quatre ans, les présidents apportent-ils une extraordinaire âpreté à se maintenir au pouvoir à s'y perpétuer, par personne interposée, quand les délais légaux sont épuisés.

Les sud-américains acceptent d'ailleurs le manque de respect de la légalité avec la même légèreté, la même indolence que le manque de respect des contrats.

Dans ces conditions, l'armée et la police ont un rôle primordial ; l'Etat est à leur merci et son grand souci est de les bien recruter et de les bien payer. Le virus intime de cette organisation est la sensation latente de l'intervention politique « *si les chefs militaires sont placés près du pouvoir, l'intrigue les guette ; s'ils sont détachés dans les garnisons lointaines, la politique locale les pénètre par endosmose et les voilà tentés de prendre parti soit pour telle province contre telle autre, soit pour le clan des mécontents contre les satisfaits, ou vice-versa* ».

Derrière les intrigues des aventuriers et des profiteurs apparaît pourtant l'opposition des classes sociales. Les classes moyennes s'imposent dans l'Etat, soit à côté de l'ancienne aristocratie qui *les accueille par nécessité*, soit contre elle. Mais il y a dans cette classe trop d'affairistes particularistes, trop « d'avocats » et peu de chefs conscients et décidés. Quant à la classe prolétarienne, elle n'a pas retenu l'attention de l'auteur.

Les influences extérieures (en particulier financières) y demeurent primordiales et la révolution, encore à sa phase sporadique, y est latente. Bolivar pensait avec mélancolie que l'Amérique latine est ingouvernable et que ceux qui ont servi son indépendance « ont labouré la mer ». Il était pourtant relativement facile de prévoir qu'il n'est d'indépendance réelle que celle qui s'appuie sur une économie « avancée », c'est-à-dire industrielle.

L. GIAUFFRET.

Paul Desachy : **Une grande figure de l'Affaire Dreyfus : Louis Leblois** (Rieder).

L'histoire nous a appris en détail les rôles importants joués par Lheurer-Kestner, Zola, Jaurès dans la réhabilitation de Dreyfus. Elle laissait dans l'ombre le rôle discret mais primordial, tenu par Leblois, le défenseur du colonel Picquart.

Paul Desachy a fait œuvre de justice en donnant à Leblois sa vraie place dans l'Affaire Dreyfus : celle de guide du mouvement révisionniste.

A travers cette biographie, dix années de luttes passionnées, revivent, enfin couronnées par le triomphe de l'esprit de critique sur l'esprit d'autorité.

Livre prenant, écrit dans une langue simple, vigoureuse, et qui intéressera tous ceux qui aiment à évoquer les périodes troublées de l'histoire. Alex. ISNART.

*
* *

Pierre Hubermont : **Marie des Pauvres** (Rieder).

Marie des Pauvres, c'est une malheureuse détraquée par des tares héréditaires, la misère, et poussée par une éducation très religieuse dans un mysticisme exacerbé. Une vie de souffrances où les joies sont rares et jamais entières. Malgré une existence commune à bien d'autres jeunes femmes de sa classe, Marie des Pauvres nous apparaît comme une créature exceptionnelle. Et si l'observation de cette âme désaxée peut arriver à être poignante, elle manque nécessairement de l'ampleur qui donnerait un intérêt beaucoup plus vaste au livre.

Cependant, le réalisme de Pierre Hubermont et surtout un don d'émotion, très marqué, donnent à son livre une sorte de charme âpre. Un ouvrage qu'on lit, le visage crispé. A. I.

André Germain : **Guerre Civile** (Denoël et Steele).

Un titre alléchant.

Une déception.

Monsieur André Germain aurait du style s'il avait quelque chose à dire. Mais comme il n'a rien à dire, il a... du style quand même et tire des pétards à tort et à travers. Ce qui, joint à son ignorance des questions sociales et à son goût prononcé pour un bon petit fascisme à la française, lui vaudra du succès.

Donc, la guerre civile s'est ouverte le 6 février.

Parce que le peuple de France est honnête. Que cette honnêteté se soit réveillée aux appels d'une presse cent fois pourrie, que cette honnêteté ait occupé la place de la Concorde au moment précis où les privilèges fiscaux risquaient un coup de griffe, que cette honnêteté soit bafouée aujourd'hui par les honneurs des Tardieu, Laval, Barthou, TourneSuez, comme elle l'était hier par ceux de Chautemps, Dalimier, Renoult et Paul-Boncour, Monsieur André Germain n'en a cure.

Que cette « honnêteté » au surplus, n'ait jamais empêché le « peuple de France » de bas en haut et de haut en bas de frauder le fisc, de quémander des recommandations aux parlementaires honnis et qu'en particulier foule de pensionnés de guerre doivent leur pension à l'apostille sollicitée du député arrondissementier, Monsieur André Germain feint de n'en rien savoir.

Sa « guerre civile » n'a ni bases économiques, ni vertèbres sociales. C'est une aventure morale qui, les voiles gonflées de verbiage sur l'honnêteté, tournant le dos à Chautemps, Daladier et Paul-Boncour, met le cap vers Ybarnégaray, Henriot et Déat. Mais oui, Déat, c'est un morceau d'espoir, il est le « socialiste sans œillères » ! Nous disons, nous, simplement, qu'il est un socialiste sans socialisme. En passant, la frégate de l'honnêteté tire quelques-unes des fusées signalées sur Léon Blum qui « a *l'aspect d'une cheminée intelligente et d'une girafe sacrée* » et sur Bergery auquel « *nous serions tentés de pardonner beaucoup des erreurs de sa politique à la fois féline et subversive, en faveur du choix auquel, après avoir divorcé de sa seconde femme, il se fixa* » !

Fatigué enfin, de sa croisière, Monsieur André Germain conclut par un chant d'espérance :

« *Notre attente se tourne vers les jeunes cœurs qui ignorent le calcul et la prudence, qui sont capables de battre, d'oser, de se faire trouer pour leur idéal ou d'en imposer la victoire.* »

Monsieur André Germain s'abuse. Les Ybarnegaray, les Henriot et les Déat, par dessus le marché, connaissent le calcul: ils préfèrent servir des maîtres qui paient bien. Ils connaissent la prudence: les gardes mobiles qui protègent leurs réunions le prouvent. Que leurs troupes soient capables de battre des « rouges » à dix contre un, c'est certain — mais qu'elles soient capables de *se* battre et de se faire trouer, elles ne l'ont pas prouvé encore.

Il est toujours pénible d'avoir à donner des éloges à de la canaille comme Mussolini ou Hitler, mais ces gens-là avaient dans les veines un autre sang que les Ybarnegaray, les Henriot et les Déat, petit-bourgeois de France, gonflés de titres, de rhétorique et d'ambitions.

B. GIAUFFRET.

Ayguesparse : **Magie du capitalisme** (Editions Calor).

Le sujet de l'étude ne manque certes pas d'intérêt et d'actualité ; certaines constatations et perspectives que l'on y rencontre sont familières à tout marxiste.

Malheureusement il semble que l'auteur se soit épuisé à vouloir tout dire en un si petit volume. Aucune précision. aucune pénétration dans l'analyse ; ce n'est que fouillis, ébauches d'idées, délayage et redites. On se demande en vain à quel genre de lecteur un tel ouvrage peut apprendre quelque chose.

H. C.

BROCHURES

Victor Serge : **Les problèmes de l'illégalité** (Librairie du Travail).

Respecter la légalité, écrit Victor Serge, c'est en être dupe, car la loi est destinée à défendre les intérêts des possédants contre les non-possédants et les victimes de la légalité sont toujours et uniquement des prolétaires, mais c'est un fait certain, qu'il faut connaître la loi sous tous ses aspects pour en éventer les pièges et se servir au besoin des avantages que son hypocrisie nous ménage.

La loi, défense de l'Etat dirigeant, est appliquée ou voilée par lui suivant les nécessités devant lesquelles il se trouve. Comme une menace de guerre fait substituer aux institutions démocratiques la dictature militaire, une «*vague rouge* » peut faire déchirer comme « *chiffons de papier les textes naguère sacrés de leur législation* », suppression du droit de grève, lois sur le syndicalisme criminel, sabotage et même dissolution des partis. Dans ces conditions le parti le mieux et — semble-t-il — le plus solidement organisé, parce que légalement reconnu et ayant toutes ses organisations en plein jour, peut être mis hors la loi par un simple décret et est alors condamné à disparaître complètement. C'est ce qui arriva au P.C. de Yougoslavie comptant en 1920 plus de 120.000 membres et 60 députés à la « Skoupchina » dissous en 1921 par l'application de la loi sur la défense de l'Etat, tandis que le P.C. allemand, pourvu d'organisations illégales après avoir été dissous en 1923 par le général Von Seeckt, pouvait continuer son existence normale et recueillait aux élections de 1924 plus de 3 millions et demi de suffrages.

D'ailleurs, toute la propagande révolutionnaire ne peut pas se faire dans les limites de la légalité : propagande à l'armée, comités d'action dans les ports, les arsenaux, aux centres d'aviation, liaison internationale doivent être forcément soustraits à la curiosité des dirigeants! Mais la légalité même nous donne l'exemple de ces formations clandestines: polices privées, services de renseignements, maffia, etc., venant en aide aux institutions légales.

Donc, « le parti de la Révolution doit s'organiser de manière à se soustraire le plus possible à la surveillance de l'ennemi, de manière à lui soustraire absolument ses ressorts les plus importants; de manière — dans les pays encore démocratiques — à n'être pas à la merci d'un coup de barre à droite de la bourgeoisie ou d'une déclaration de guerre; de manière à inculquer à nos camarades des habitudes conformes à ces nécessités ».

Sa brochure se termine par des *conseils au militant* qu'il faudrait entièrement citer. Mieux vaut conseiller aux camarades de faire l'achat de la brochure. (0 franc 25).

Ch. CHIANÉA.

F. Challaye : **André Tardieu** (Librairie du Travail, 1 franc).

Cette brochure est une nouvelle édition de celle qui parut en 1930 à la *R. P.* Elle jouit des mêmes qualités de clarté et de précision que la précédente mais certains trous sont heureusement comblés.

Aux célèbres affaires d'Homs-Bagdad et de N'Goko-Sanka déjà relatées avec soin, l'auteur n'a annexé que de rares compléments. En revanche les renseignements supplémentaires qui concernent le rôle du célèbre journaliste dans la préparation morale de la guerre sont d'une rare importance (voir le « faux du Temps » « qui eût sur le peuple de France l'effet d'une nouvelle dépêche d'Ems »). Seule la dernière partie est presque entièrement originale. Elle suit l'homme pendant et après la guerre : à la présidence du Conseil, à la conférence du désarmement, dans son auto-défense jusque dans l'affaire Stavisky et prouve amplement qu'« il est devenu ce qu'il était ».

La brochure ainsi complétée est d'une lecture édifiante qui ne peut laisser subsister le moindre doute sur ce que serait un tel homme d'Etat au « pouvoir suprême ». Ces vérités sont à propager.

H. CANTEGRIL.

FAITS ET DOCUMENTS

L'alliance de la police parisienne avec les camelots du roi

Nous croyons utile de reproduire les passages les plus importants du compte-rendu sténographique des débats du 30 juin à la Chambre sur la circulaire du royaliste Paul Guichard, directeur de la police municipale parisienne, relative aux retraites militaires :

MARSAIS. — Le 18 juin dernier, le *Populaire* publiait le document suivant, que je me permets de rappeler à la Chambre pour ceux qui auraient pu l'oublier :

« *Paris, le 16 juin 1934.*

« *Des camelots du roi et des commissaires de l'*Action Française *se rendront ce soir sur le parcours des musiques militaires, Hôtel de Ville-Etoile. Ils applaudiront au passage de celles-ci, si des manifestations hostiles sont organisées par des groupements d'extrême-gauche, ils prêteront main forte à la police, le cas échéant.* »

Cette circulaire est signée de M. PAUL GUICHARD, directeur de la police municipale.

Pour ceux qui ont suivi objectivement les événements qui se sont déroulés depuis le mois de janvier, notamment autour du Palais-Bourbon, cette circulaire n'a pas été une surprise, parce qu'elle n'a fait que confirmer — et j'en apporterai la preuve très rapidement — ce fait avéré que — je pèse mes mots — depuis des années et encore, à l'heure actuelle, le haut état-major de la police parisienne a partie liée étroitement avec les pires ennemis du régime républicain.

Que ces derniers se soient assurés, dans le haut personnel de la police, même dans le plus haut, des complicités, c'est de bonne guerre. Cela prouve qu'ils ont des chefs qui savent ce qu'ils veulent et qui disposent de certains moyens. Mais qu'un gouvernement qui s'intitule encore, jusqu'à nouvel ordre, républicain, lorsque des faits comme ceux-là lui sont apportés, ne prenne aucune sanction, ne semble même pas s'émouvoir, et qu'un représentant du peuple se voit forcé de recourir à certains procédés pour que cette question soit posée devant le Parlement, voilà qui passe l'entendement.

Les faits sont patents, incontestables. Ils le sont tellement que les agents eux-mêmes s'en sont indignés. J'ai dans mon dossier une protestation qu'a publiée la presse parisienne, le journal l'*Œuvre*, le premier, et dans laquelle le syndicat des agents de la police de la Seine s'élève avec indignation contre les intentions qu'on veut leur prêter, et déclare qu'en aucun cas ils n'accepteront, pour rétablir l'ordre, le concours des pires ennemis de la République.

Lorsque M. Paul Guichard a été mis en cause à la commission d'enquête et que les commissaires lui ont demandé des explications sur son étrange conduite, qui s'explique d'ailleurs fort bien par ce que je viens de dire, il a posé au martyr. Il a dit qu'il avait servi le Gouvernement avec dévouement, tous les gouvernements, alors qu'il aurait pu trouver des situations bien supérieures à celle qu'il avait.

Je crois donc utile de vous lire quelques chiffres pour votre édification et celle du pays. Je voudrais bien être martyr à ce prix-là !...

M. Guichard est au traitement de 125.000 francs.

Il a une indemnité pour frais de bureau — on se demande pourquoi — s'élevant à 28.500 francs. Il touche — ce n'est pas cher — 3.000 francs pour son habillement.

Il touche une indemnité de fonctions de 20.000 francs et une indemnité de mission de 12.000 fr. Au total, 190.000 fr. Il a, en outre, à sa disposition, deux ordonnances, gardiens de la paix, deux chauffeurs qui sont logés, et deux limousines Panhard. Enfin, M. Guichard est logé, blanchi, et éclairé.

Je demande qu'en conclusion de ce débat, le Gouvernement propose au profit de ce fonctionnaire, une indemnité de nourriture. Ainsi ce sera complet.

Et voici maintenant l'effarante réponse du ministre de l'Intérieur, le « radical » Sarraut :

SARRAUT. — ...

Ma réponse sera courte et nette.

Si vraiment M. Guichard avait rédigé des instructions tendant à associer, dans un service d'ordre public, les camelots du roi à la police municipale, M. Guichard ne serait pas resté 24 heures à la tête de son service.

RENAUD. — Le texte est authentique.

SARRAUT. — Le texte de la note qu'on a lue, qui n'est pas une « instruction » mais bien un renseignement, ressemble à une série d'autres textes, également authentiques et très antérieurs (1), que l'on a retrouvés dans les archives de la préfecture, qui donnent des informations de même nature, qui ont une simple valeur de renseignement et n'ont en aucune manière le caractère d'une instruction, d'une consigne ou de quelque chose d'approchant.

RENAUDEL. — Tout de même l'alliance de la police et des royalistes y est visée !

SARRAUT. — Pas du tout (*sic*). Il n'y a pas d'alliance (*re-sic*). Il y a simplement renseignement (*!!!*) ; il y a eu l'avis donné aux postes de police que, de la part de certains camelots du roi, devaient se produire certaines manifestations ou certaines attitudes...

M. Guichard, au moment où la note a été reçue et réexpédiée, était absent de son service. C'est indiscutable. Il était en conférence avec M. le Préfet de Police.

Si habitué qu'on y soit, on est toujours estomaqué par la formidable capacité de mensonge que recèle le Parlement. On ne sait de ce dont on doit le plus s'étonner : du culot de ceux qui débitent les mensonges, ou de la niaiserie de ceux qui les avalent... ou feignent de les avaler. « Ils applaudiront... *et ils prêteront main forte à la police, le cas échéant* ». Pour Sarraut, ce n'est pas une alliance ! « Prêter main-forte » ce n'est pas s'allier !

Et que Guichard fut présent, ou ne fut pas présent quand la note est arrivée, cette note est néanmoins signée de lui. Si ce n'est pas lui qui l'a signée, c'est qu'un de ses subordonnés a abusé de sa signature ; quelle sanction a-t-il prise contre ce subordonné? S'il n'en a pas pris, c'est qu'il le couvre, c'est qu'il prend la responsabilité personnelle de cette note, qui est bel et bien une note de service, rédigée sous forme d'ordre et nullement sous celle de communication de renseignements, — et alors ?

Mais que voulez-vous attendre de l'ignoble ministre qui fait mettre par la Sûreté générale des stupéfiants dans les sacs à mains des femmes dont, pour des raisons personnelles, il craint le séjour en France ? Et qu'attendre d'une Chambre qui tolère — bien mieux, qui applaudit — un tel dégoûtant, un ministre dont elle connaît unanimement la forfaiture?

D'abord, socialisation de l'industrie

Le plan de Man, dont la *R. P.* a parlé il y a quelque temps, n'est point le seul de son espèce. Les Anglais ont un plan tout à fait analogue, qui fut présenté au Labour Party par la « Ligue socialiste », organisation composée pour la majeure partie des mêmes éléments sociaux que ceux dont le plan de Man est manifestement l'expression. Comme le plan de Man, celui de la Ligue socialiste britannique ajourne plus ou moins *sine die*

(1) Datant sans doute de Charles X, ou, tout au plus, de Louis Philippe. (N.D.L.R.)

la socialisation de l'industrie, se contentant de réclamer celle des banques. A cette conception, Edward Conze fait dans *Plebs*, l'organe des Collèges du travail britannique, les très justes objections suivantes :

Qu'est-ce que la Ligue se propose d'abord de socialiser ? Les banques, la terre, et le commerce extérieur. Ce n'est qu'après quelques mois de gouvernement socialiste qu'on s'en prendra à l'industrie. Laissant de côté la question de la terre, je voudrais seulement montrer que c'est précisément à l'égard des banques et du commerce extérieur que le « contrôle ouvrier » est à peu près dépourvu de toute signification.

Comment les travailleurs peuvent-ils contrôler la Banque d'Angleterre ? Le gouvernement socialiste sera à cet égard complètement à la merci des « experts financiers » qui ont l'expérience du jeu et de la spéculation sur les marchés financiers, et qui seront incapables, même s'ils le voulaient, de faire leur « contrôle » proprement. Ainsi, pendant les premiers mois, les mois décisifs, les plus difficiles de tous, le gouvernement socialiste aura à opérer sur un terrain qu'il connaîtra insuffisamment, et d'où est absente la grande masse de ses partisans. Pendant ce temps, dans l'industrie, restée capitaliste, le sabotage et l'obstruction règneront souverainement. La situation économique empirera de jour en jour, ce dont les socialistes seront tenus pour responsables, et ce qui amènera bientôt une vague d'indignation populaire qui les balaiera.

Si un gouvernement socialiste ne commence pas dès le début, par socialiser les industries essentielles, il se prive du concours de la seule force sociale sur laquelle il peut compter pour faire exécuter les mesures qu'il éditera, à savoir les travailleurs organisés et les techniciens des industries trustifiées. Seule l'initiative des masses elles-mêmes peut réaliser le socialisme. Autrement dit les ouvriers et les techniciens des usines doivent jouer un rôle très actif dans les changements à faire. Or la Ligue socialiste ne leur montre pas explicitement ce qu'ils peuvent faire à cet égard, et — chose pire encore — elle propose de conduire la lutte pour le socialisme, durant les premiers mois, sur le terrain bancaire et financier, auquel les masses n'ont point accès. Certes, contrôlons les banques par tous les moyens, mais n'ajournons pas le contrôle des grandes industries ; sinon, ce serait courir au désastre.

En Autriche dévote : Croissez et multipliez Le Comité International de défense anarchiste de Bruxelles communique :

En juin 1933 eut lieu à Graz le procès de Pierre Ramus et 19 autres camarades qui étaient accusés d'avoir pratiqué des opérations de stérilisation sur des hommes.

La Chambre de Justice de Graz, qui s'occupa pendant quatre semaines de cette affaire, fut obligée de prononcer l'acquittement général, aucun « dommage ni attentat » n'ayant été constaté sur le corps des accusés-patients.

Mais les temps ont changé en Autriche. Le régime fasciste ne pouvait laisser subsister un pareil acquittement, et ainsi la Haute Chambre de Justice en son jugement du 7 mai dernier, condamna tous les accusés et principalement Pierre Ramus. Le procès eut lieu à huis-clos. Aucun accusé ne fut admis à être défendu ni à se défendre. Ce fut une comédie, les condamnations étant acquises à l'avance et, en quelques heures, l'affaire fut baclée.

Retard prévu

Le prochain numéro sera en retard de 2 ou 3 jours, de manière à permettre à la R. P. de donner les impressions de ses collaborateurs sur les Congrès des Instituteurs.

Le gérant : M. CHAMBELLAND.

COOPÉRATIVE OUVRIÈRE D'IMPRIMERIE ÆGITNA, 27, RUE DE CHATEAUDUN, 27 CANNES. — TÉLÉPHONE : 35-59. —

ENTRE NOUS

Notre recensement

Bas-Rhin. — Seulement 2 abonnés.

Haut-Rhin. — 1 abonné.

Rhône. — De 41 au début de 1933, nous sommes montés à 68 au début de 1934, mais nous sommes actuellement redescendus à 62. Il n'importe : nous avons marqué une belle progression, grâce à l'effort de nos amis instituteurs et du Bâtiment. De ces derniers notamment nous avons reçu des promesses qui nous permettent de croire que nous terminerons l'année dans des conditions meilleures encore. Il est même possible qu'à fin 1934 le Rhône ravisse à la Loire la première place du classement par départements. Ces deux départements essentiellement ouvriers se tiennent en effet de près.

Saône-et-Loire. — Ici, nous marquons le pas avec 6 abonnés et nous devons constater que nous n'avons rien dans les centres ouvriers proprement dits : sans doute les militants ouvriers de Saône-et-Loire attendent-ils monts et merveilles du socialisme parlementaire : ils en reviendront !

Haute-Saône. — Un seul abonné, tout récent.

Savoie. — Deux abonnés.

Haute-Savoie. — Nous avons commencé 1933 avec 9 abonnés, nous l'avons terminée avec 18, nous sommes actuellement à 16, principalement des militants de l'Enseignement, que nous remercions pour leur effort.

Seine-Inférieure. — De 15 abonnés au début de 1933, nous sommes à présent à 30 dans ce département après y avoir été 43. Notre effort de 1933 avait porté sur les anciens abonnés du *Cri du Peuple*, particulièrement nombreux à Rouen et Sotteville, et, évidemment, nous avons eu un certain déchet. Il convient de souligner qu'ici la proportion de nos abonnés ouvriers est plus forte qu'ailleurs : un de nos amis dockers du Havre nous a fait 6 abonnés dans sa corporation depuis le début de l'année.

Seine-et-Marne. — 6 abonnés seulement, ce qui n'est pas très brillant pour un département qui compte une Union de Syndicats particulièrement active.

Somme. — Dix abonnés, presque tous anciens, dans ce département très travaillé par le socialisme. Peu d'instituteurs, quelques militants ouvriers qui pourraient, s'ils le voulaient, nous recruter de nouveaux lecteurs autour d'eux.

Tarn. — 3 abonnés : c'est maigre !

Tunisie. — 6 abonnés, dont 3 chez les cheminots.

Var. — 7 abonnés, principalement des fonctionnaires.

Vaucluse. — Un seul abonné, le secrétaire de la Section du S.N. des instituteurs.

Vendée. — Trois abonnés dans l'Enseignement où nous avons quelques espoirs de nous développer cette année.

Vienne. — Quatre abonnés, dont deux instituteurs et le secrétaire de l'Union des Syndicats confédérés.

Haute-Vienne. — Petite progression : nous sommes passés de 9 à 11. Nos abonnés sont principalement à Limoges, où, malheureusement, le chômage intense ne nous laisse que peu d'espoirs de recruter dans le milieu ouvrier, qui est cependant bon.

Vosges. — 8 abonnés contre 5, principalement dans l'Enseignement. Le mouvement ouvrier ne s'est pas encore relevé, là-bas, de son échec de 1921. Quand renaîtra-t-il ?

Yonne. — 5 abonnés, deux instituteurs, un cheminot, un P.T.T. Nous pourrions être plus nombreux chez les cheminots, à Laroche, par exemple.

Aux instituteurs

Les Congrès des Instituteurs vont se tenir à Nice et à Montpellier au début d'août. Le prochain numéro de la R. P. donnera les impressions de divers militants sur ces Congrès. Adressez-nous d'urgence des listes de camarades qui les liront volontiers. Nous leur servirons un numéro à titre de propagande.

Chèque postal
PARIS
N° 43-08

SOCIETE ANONYME A CAPITAL VARIABLE

LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, R. DE SAMBRE-&-MEUSE, PARIS (10e)

Téléphone
Combat 08-02
R. C. 235.494 B

VIENT DE PARAITRE

le Livre IV du Tome III de

Un livre Noir

Diplomatie d'avant-guerre et de guerre,
d'après les documents des archives ruses (1910-1917)

Prix : 20 francs

Avec ce volume se termine la publication d'UN LIVRE NOIR, ce document unique sur les origines et la conduite de la guerre de 1914, que la possession des archives de la Russie czariste a permis d'établir.

Cinq volumes ont précédemment paru :

Tome I.	(1910-1912)	(ne se vend plus séparément)	
Tome II.	(1912-1914)	prix :	40 frs.
Tome III. Livre I	(1914-1915)	»	12 frs.
Livre II	(1915-1916)	»	15 frs.
Livre III	(1916)	»	18 frs.

L'ouvrage complet, les 6 volumes : 150 francs.

COLLECTION DE LA **RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE**

Pour 10 francs

il vous sera expédié franco les deux ouvrages
édités par la *Révolution Prolétarienne*

1° la brochure qui vient de paraître :

DEUX ANS D'INDOCHINE

Un fleuve de sang

Livre Brun
de la colonisation
française

2° un ouvrage illustré de 45 cartes :

PRECIS DE GEOGRAPHIE ECONOMIQUE

par J. F. HORRABIN
traduit de l'anglais par J. PÉRA

Explication marxiste
des civilisations passées
et du monde moderne

Le tout contre un mandat envoyé à notre compte de chèques-postaux :
Révolution Prolétarienne, 54, rue du Château d'Eau, PARIS. Compte N° 734-99. Paris.

LE PAYS DE VIVARAIS

par Elie REYNIER

Professeur à l'Ecole Normale de Privas
Diplômé d'Etudes Supérieures d'Histoire et de Géographie
Lauréat de la Société de Géographie et de la Société de Géographie Commerciale de Paris

Un vol. in-8° de 272 pages, illustré d'un ALBUM hors-texte de XXVIII planches (62 photos), de 2 bois gravés de Cl. Madier, de 53 coupes, graphiques, cartes, schémas, de 3 cartes h.-t. (carte générale au 1/250.000, carte géologique au 1/500.000, carte du Coiron).

Une première édition avait paru en 1914 (74 p.), tirage à part extr. de l'*Histoire du Vivarais*, t. I, par M. Jean RÉGNÉ, archiviste départemental de l'Ardèche.

Une 2e édition, en 1923 (172 p., sur papier couché; 41 photos dans le texte, 21 cartes, coupes, graphiques).

L'ouvrage actuel est *entièrement renouvelé*, et plus que doublé. L'auteur a largement mis à profit les études publiées depuis 12 ans par MM. BLANCHARD, BAULIG, FAUCHER, PARDÉ, ARBOS, BÉNÉVENT, THOMAS, BACCONNIER, sur le Sud-Est, le Massif Central, le Rhône, les Alpes, Annonay, le Coiron. Ainsi relief, climat, cours d'eau, ont été particulièrement développés. Les autres chapitres sont remaniés, mis au point, et accrus.

Les croquis, cartes, coupes, sont presque tous inédits. L'*Album* de photos met sous les yeux tous les aspects typiques du Vivarais. La carte hors-texte du Coiron est celle de L. BACCONNIER. Le croquis géologique a été refait. La carte au 1/250.000 est nouvelle, et comble une lacune souvent regrettée.

L'auteur s'est efforcé de ne rien omettre pour faire de ce livre un tableau exact, méthodique et vivant du pittoresque et si varié pays d'Ardèche.

Prix de souscription : 25 francs (franco 26 fr. 50). *Le prix de vente sera porté à* 30 francs (franco 31 fr. 50).